

LE DEVOIR

VOL. LXXXVII - N° 284

MONTREAL, LE JEUDI 5 DECEMBRE 1996

88c + TPS + TVQ / TORONTO 1\$

PERSPECTIVES

Paris sous le choc

Dans les rues, dans les bureaux, dans les grands magasins, le terreur ordinaire impose imperceptiblement sa loi.

Un parfum d'angoisse flottait hier matin dans le métro parisien. Les traditionnelles invectives et bousculades avaient cédé leur place à un silence glaquant. Un civisme inexplicable, inquiétant même pour la France, avait gagné les voyageurs. A Châtelet-Les-Halles, les patrouilles de CRS avaient repris le terrain abandonné depuis quelques mois aux badauds. Sur la voie publique, les barrières installées pendant la nuit devant les écoles et les commissariats annonçaient ce que tous savaient déjà: la terreur avait à nouveau droit de cité et imposait imperceptiblement sa loi.

«Barbarie», «terreur», «horreur», aucun mot n'est assez fort pour désigner le sang des blessés qui s'étale à pleines pages des quotidiens du matin. Dans tous les couloirs du métro, les 3000 agents mobilisés ont déjà placardé des milliers d'affiches bleu et blanc qui disent simplement: «Attentifs et ensemble». Pas besoin d'en dire plus! 1800 militaires viendront aujourd'hui renforcer les services de police devant les immeubles publics, dans les gares, aux aéroports et aux frontières. Au plus fort de la vague d'attentats de l'an dernier, le plan Vigipirate mobilisait 42 000 personnes.

Paris se prépare donc à vivre une autre série noire. Plus le temps passe et plus les indices semblent confirmer la thèse de l'attentat islamiste. Le premier ministre

Alain Juppé a, pour la première fois, lui-même souligné les similitudes entre le drame de mardi et la cascade d'attentats qu'avait connus la France en 1995. On apprendait hier que la bombe qui a fait deux morts (dont une Canadienne — voir en page A 12) et 35 blessés graves dans un wagon du métro de banlieue (RER) contenait des clous de dix centimètres, comme celles qui ont blessé plus d'une centaine de personnes entre juillet et octobre 1995. «C'est le type même de bombe faite pour tuer», a déclaré au journal

Le Monde une source proche de l'enquête.

Sans écarter aucune piste, c'est vers de nouveaux réseaux des Groupes islamistes armés (GIA) que se tourne aujourd'hui la police française. On sait que plusieurs des réseaux responsables des attentats de 1995 ont été démantelés il y a quelques mois. De durs coups ont été portés aux islamistes: arrestation à Londres du «financier» Rachid Ramda, mort au cours d'une fusillade du chef de groupe Khaled Kelkal, arrestation du «coordinateur» Boualem Bensaid et émission d'un mandat d'arrêt contre le «cerveau» Ali Touchent, toujours en fuite.

Mais la guerre sainte n'est pas à court de combattants. La police française a été alertée à quelques reprises cet automne du danger qui planait à nouveau sur le pays. L'arrivée de nouveaux commandos formés en Algérie était parvenue aux oreilles de la Direction de la sécurité du territoire (DST), le service français de contre-espionnage, et de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE). Le bulletin confidentiel Al Jamaa annonçait même, sous la plume d'un des principaux leaders des GIA, Antar Zouabri, que la France — accusée de défendre

«les impies» — fournit encore «toutes les raisons qui justifient notre combat contre sa politique». Zouabri serait le successeur de Djamel Zitouni, assassiné en juillet dernier par une faction rivale.

Il y a aujourd'hui 200 prisonniers islamistes dans les prisons françaises. L'autre piste qu'examinent également les policiers concerne le procès d'un réseau islamiste marocain qui doit s'ouvrir lundi à Paris. Ce réseau démantelé en 1994 avait servi à approvisionner les islamistes algériens en armes. On sait que la cause de l'islamisme ne connaît plus de frontières.

Les noms de ces réseaux nébuleux sont aujourd'hui entrés dans le vocabulaire courant. On en parle au café du coin. Comme on parle des plans Vigipirate, du plan «rouge» (des pompiers) et du «blanc» (des hôpitaux). Le jargon de la crise s'installe. Comme l'habitude de regarder soigneusement autour de soi en pénétrant dans le métro. Comme celle qui consiste à ne plus s'étonner des fouilles systématiques faites à l'entrée des grands magasins à trois semaines de Noël.

Si la nouvelle de l'attentat parisien a fait le tour du monde, on sait cependant qu'en Algérie, ce ne sont pas deux mais 300 personnes qui tombent quotidiennement sous les balles des extrémistes. Est-ce cela qui explique l'étonnante réserve dont ont fait preuve les autorités et la télévision françaises? Si les médias du monde entier ont eu de la difficulté à illustrer l'événement, c'est qu'on a volontairement tenu les fabricants d'images à distance. En 1995, le président Jacques Chirac avait vilipendé une «dérive médiatique sans précédent».

Hier dans la cohue, des policiers ont évacué pendant une heure un périmètre entourant une voiture suspecte illégalement stationnée sur les grands boulevards. Faute d'alerte, la propriétaire étonnée est tranquillement venue reprendre possession de son véhicule. La loi de la terreur est insidieuse. Silencieuse et invisible, les touristes la remarquent à peine. Seuls les voyageurs tristes qui se dévisagent, ne sachant trop quoi dire, sentent sa présence. C'est la loi aveugle du terrorisme.

MÉTÉO

Montréal	Québec
Dégagement	Ciel variable
le matin	Max: -1 Min: -8
Max: 0 Min: -3	

Détails, page B 6

INDEX

Agenda..... B 8	Idées..... A 11
Annonces..... B 5	Le monde..... B 7
Avis publics... B 8	Les sports..... B 6
Bourse..... B 2	Montréal..... A 3
Culture..... B 9	Mots croisés... B 5
Économie..... B 2	Politique..... A 5
Éditorial..... A 10	Télévision..... B 9

POLITIQUE

Copps voit aux subventions et aux drapeaux, page A 5



LES ACTUALITÉS

Le plan canadien de lutte à l'effet de serre rate la cible, page A 4

LE MONDE

Les rebelles zairois veulent asseoir leur pouvoir, page B 7

À Québec, l'indiscrétion à volonté

La protection des renseignements personnels est un vrai fouillis, relève le rapport annuel du Vérificateur général

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

La protection des renseignements personnels au sein de l'administration publique québécoise est devenue un fouillis inextricable. La complexité de la réglementation favorise l'augmentation des échanges non contrôlés de renseignements confidentiels, ce qui met en péril la vie privée sans pour autant assurer une gestion plus efficace.

Dans le second tome de son rapport annuel, publié hier, le Vérificateur général du Québec, Guy Breton, fait un constat brutal et désolant de la situation. La loi est mal adaptée à la réalité d'aujourd'hui. Les dérogations accordées aux organismes pour procéder à des échanges de renseignements se multiplient. La Commission d'accès à l'information, chargée de veiller à l'application de la loi, fait mal son travail de surveillance et de vérification. Et l'accès aux dossiers personnels est trop facile.

Selon le Vérificateur général, environ 75 % des employés des ministères ont directement accès à tous les dossiers de leur clientèle. Cette façon de procéder «augmente le risque de diffusion non autorisée d'informations confidentielles», écrit M. Breton.

Par exemple, le Vérificateur a constaté qu'au ministère du Revenu, le dossier fiscal d'une vedette du monde artistique, dont l'identité n'est pas révélée, a été consulté par pure curiosité 632 fois en 26 mois par 171 employés du ministère.

La même chose s'est produite au ministère de la Sécurité du revenu où le dossier d'un bénéficiaire, dont le cas a fait les manchettes après qu'on eut découvert qu'il recevait des prestations d'aide sociale tout en

VOIR PAGE A 12: INDISCRÉTION

Lire aussi

Autres informations sur le rapport du Vérificateur général en page A 9

Le peuple de Belgrade dans la rue



Seizième journée de protestation hier dans la capitale yougoslave contre l'annulation de certaines élections municipales par le président Milosevic. Loin de faiblir, l'opposition s'amplifie, au point qu'on comptait hier 200 000 personnes dans les rues, soit la plus grosse foule depuis le début de ce marathon de contestation politique populaire.

La contestation s'amplifie à Belgrade

ANDRÉ BIRUKOFF
AGENCE FRANCE-PRESSE

Belgrade — L'opposition a prouvé sa détermination face au président serbe Slobodan Milosevic avec 200 000 personnes dans les rues de Belgrade, hier, pour la plus grande manifestation depuis le début du mouvement de contestation il y a seize jours.

Elle a également marqué un point avec la démission du premier haut

fonctionnaire du parti au pouvoir depuis le début de la crise, également un proche du président.

La Maison-Blanche a de son côté lancé hier un deuxième avertissement en deux jours à l'encontre des autorités de Belgrade. Elle a averti le gouvernement serbe que toute répression du mouvement de contestation actuel à Belgrade provoquerait «une forte réaction de la communauté internationale» qui résulterait dans «un renforcement de l'isolement» de la Serbie.

Dans la capitale serbe, les deux principaux leaders de l'opposition, Vuk Draskovic et Zoran Djindjic, ont interpellé Slobodan Milosevic. Le premier l'a mis au défi de «sortir pour expliquer au peuple ce qui se passe» tandis que le second a renvoyé son pouvoir «dans les poubelles de l'Histoire».

Dans une allusion au président serbe et à son épouse Mira Markovic, réputée pour exercer une grande influen-

VOIR PAGE A 12: BELGRADE

Dans la région de Montréal

Sursaut dans l'immobilier

Le nombre de transactions a fait un bond de 61 % par rapport à novembre 1995

SERGE TRUFFAUT
LE DEVOIR

Une très forte augmentation des ventes résidentielles dans la région montréalaise a été constatée au cours du mois de novembre. Pas moins de 2443 transactions ont été enregistrées au cours de cette période, soit une hausse prononcée de 61 % par rapport à novembre 1995.

En termes financiers, ces ventes ont totalisé 255 millions de dollars, soit un bond de près de 62 % par rapport aux 158 millions du mois correspondant l'an dernier. Novembre compris, le stock des transactions effectuées depuis le début de l'année a progressé de 16 % sur les onze premiers mois de l'année précédente. Pour les représentants de la Chambre immobilière du Grand Montréal, les chiffres propres à novembre se résument à ceci: «Du jamais vu depuis le début de la décennie.»

Ce jamais vu, cette hausse tous azimuts est attribuable, on l'aura deviné, au recul continu des taux d'intérêt depuis le début de l'année, «et uniquement à cela», a insisté Jacques Pelletier, économiste au sein de la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL). Qu'on le sache, tous les autres indicateurs propres à influencer le cours de l'activité immobilière sont négatifs.

L'embellie de novembre a été avant tout le fait des premiers acheteurs. Encore une fois, ce sont eux qui ont permis ou favorisé cette marche en avant de l'activité foncière.

VOIR PAGE A 12: SURSAUT

ÉCONOMIE

Vidéotron joue la carte de l'urgence

Pour justifier sa prise de contrôle de CFCF et de la station Quatre Saisons, Vidéotron a invoqué hier l'urgence de sauver cette dernière d'une déconfiture imminente.

■ Lire notre reportage, page B 2

À bas la récré, vive l'ordi!

Une école du Plateau mène une expérience intensive d'intégration des ordinateurs aux travaux scolaires

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

Ils ont autour de dix ans, et chacun derrière son écran, alors que la cloche de la récréation a sonné et que personne ne les oblige à rester, ils ajoutent des images, les font bouger, rédigent des textes, déplacent et découpent, concentrés et affairés, préparant un diaporama multimédia.

Ils n'ont surtout pas l'air de se forcer. J'aime bien mieux faire les travaux de classe sur ordinateur, confie l'une des élèves, il y a de la couleur, ça bouge, c'est vivant, ce n'est pas comme une feuille en noir et blanc!

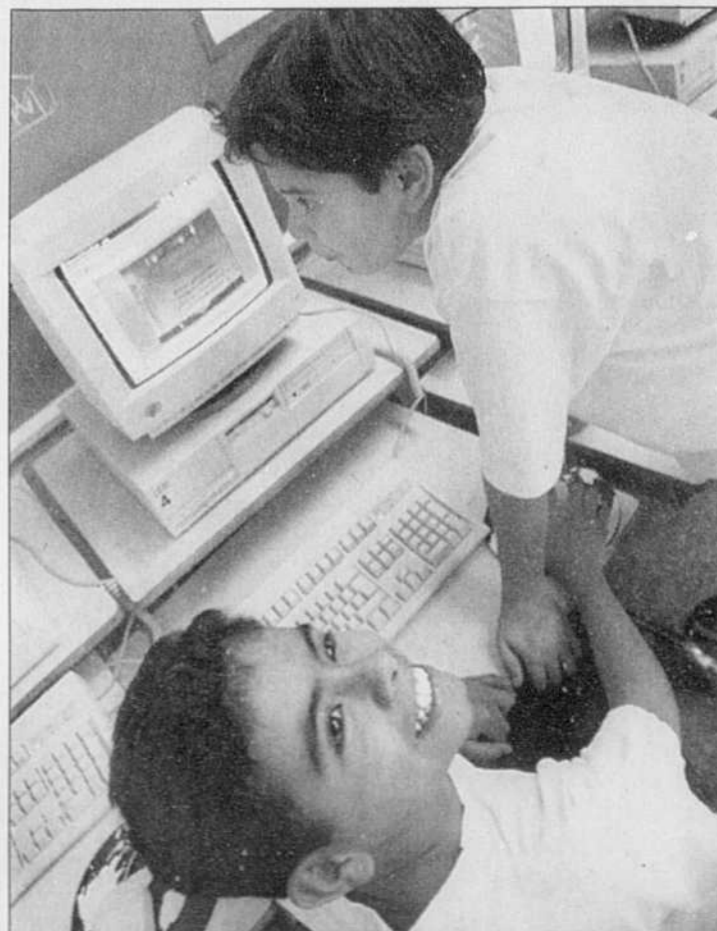
Ce sont les enfants des nouvelles technologies, mais ils ne proviennent pas de familles aisées qui peuvent se procurer un ordinateur à la maison. Au contraire, leur éco-

le est une des écoles défavorisées du Plateau Mont-Royal.

Mais c'est une école bien chanceuse: elle fait partie d'un projet-pilote sur les nouvelles technologies, et elle a bénéficié d'un soutien exceptionnel, cet automne, de la compagnie IBM: 125 000 \$ d'équipement tout neuf.

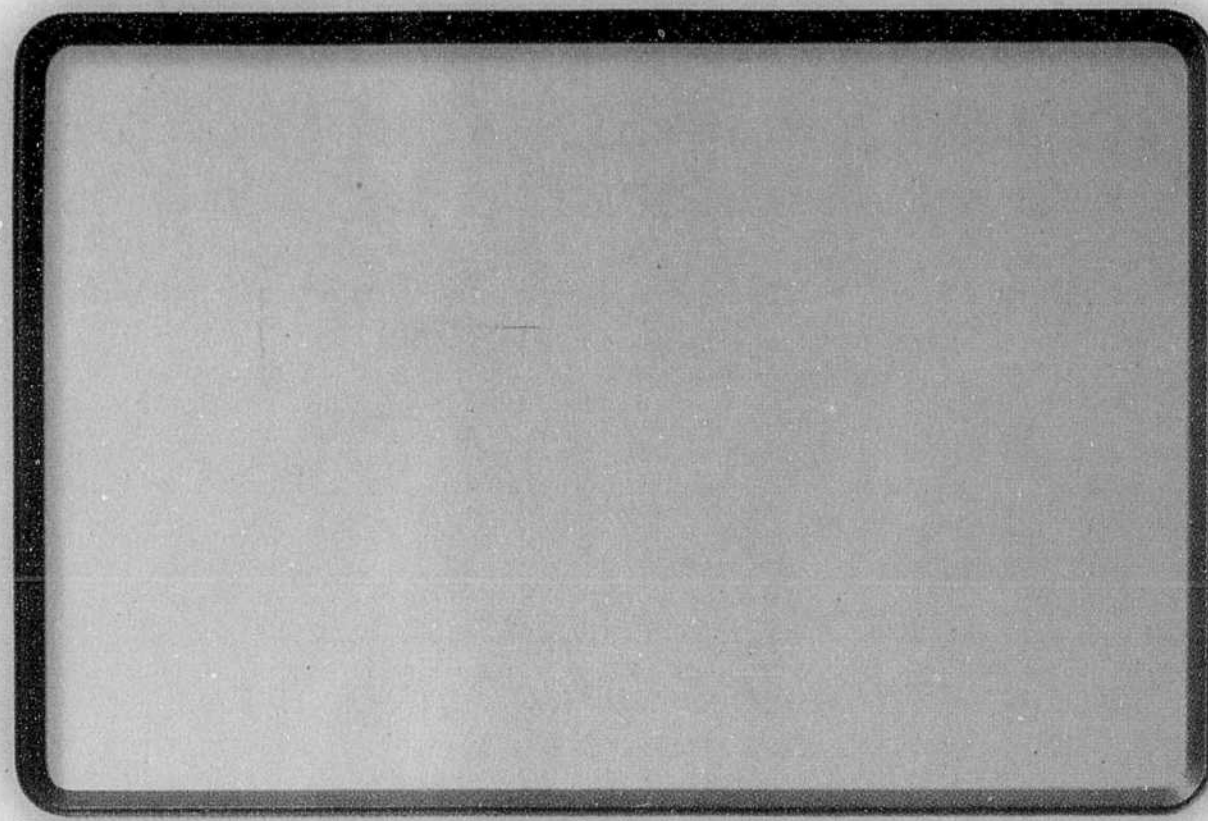
L'école Saint-Jean-Baptiste recevait il y a quelques semaines une trentaine d'ordinateurs dans le cadre de ce projet-pilote, et cet hiver elle déploiera tout cet appareillage dans toutes ses classes à partir de la 3^e année, à raison de cinq ou six ordinateurs par classe.

De la maternelle à la 2^e année, on utilisera des ordinateurs Apple déjà installés dans



Jorge Giron et Nelson Riquelme avec leurs nouveaux ordinateurs à l'école Saint-Jean-Baptiste.

VOIR PAGE A 12: ORDINATEURS



NUL SI DÉCOUVERT



C'est un numéro gagnant.

C'est aussi un téléphone.

Avec les nouveaux services interactifs *Opérac*^{MC} Bell et l'écran lumineux du *Vista*³⁵⁰, tout devient simple, pratique et tellement plus rapide. Il suffit d'appuyer sur quelques touches pour connaître, entre autres, les résultats de la loterie des douze derniers mois. De plus, l'appareil permet de parler sans tenir le combiné, garde en mémoire les 25 derniers appels reçus* et est équipé d'un répertoire personnalisé de 50 noms. Pour couronner le tout, l'accès aux services *Opérac* Bell vous est offert gratuitement avec le *Vista* 350... et ça, c'est une aubaine.

Les nouveaux services *Opérac* et le *Vista* 350

Pour en savoir plus, passez à un magasin *Téleboutique*^{MC} Bell ou appelez-nous au 1 800 903-Bell



Présentement disponibles dans les régions de Montréal et de Sherbrooke, là où la technologie le permet.
Les services interactifs *Opérac* sont fournis par New North Media avec la collaboration de Bell Canada.
*Marque de commerce de Northern Telecom. *Service Afficheur requis.



Bell

du génie et des gens^{MC}

LE DEVOIR

MONTREAL

ROGER ROY

Horloger bijoutier

 935, La Gauchetière Ouest
 Montréal H3B 2M9
 Siège social du CN
 tél.: (514) 861-4489


Financement du transport en commun

La STL brandit la menace d'une réduction de services

Les Lavallois seront confrontés à des choix difficiles en matière de transport en commun au cours des prochaines années. La Société de transport de Laval (STL) est au bord d'une « crise financière », dit son président. Il faudra choisir entre des coupes « radicales » dans les services ou un soutien financier municipal « accru ».

 BRIAN MYLES
 LE DEVOIR

La légitimité de l'Agence métropolitaine de transport (AMT) a été sérieusement remise en question par la Société de transport de Laval (STL), qui présentait hier avec une rancoeur manifeste son budget 1997.

La STL blâme directement l'Agence de transport pour la hausse des tarifs qu'elle devra imposer à une partie de sa clientèle et pour l'effort additionnel qu'elle demande à la Ville de Laval dans le financement du transport en commun.

La Société de transport de Laval a en effet décidé de hausser le prix de la carte locale pour adultes de 1,50 \$. À partir du 1^{er} janvier, cette carte mensuelle coûtera donc 56 \$. Le service demeurera toutefois le même par rapport à l'année précédente.

Hier, lors de la séance du conseil municipal, la STL a par ailleurs demandé à la Ville de Laval d'augmenter sa contribution au financement du transport en commun. Si le conseil accepte, la quote-part annuelle que Laval verse à la STL sera de 34 millions de dollars en 1997. Cela représente presque la moitié du budget, qui se chiffre à 66 millions. Cette contribution aurait dû être de 31,2 millions si ce n'avait été des « contraintes financières imposées par l'Agence ».

C'est du moins ce que soutient le président du conseil de la STL, Jean-Jacques Beldié. Ce dernier a indiqué qu'en 1997, la Société versera 4,8 millions à l'Agence de transport, sans toutefois obtenir de services en retour.

« Mais ce n'est que le début. Ce sont plus de 39 millions qui viendront s'ajouter aux obligations financières [de la STL] d'ici l'an 2001, soutient M. Beldié. C'est une combinaison de coûts additionnels et de revenus en moins. »

Selon M. Beldié, la Société de transport se dirige vers une « crise financière » si rien n'est fait pour soutenir le transport en commun à Laval. « Les Lavallois devront choisir entre une coupure radicale dans les services ou un soutien financier municipal accru », a-t-il dit.

Selon M. Beldié, l'Agence de transport travaille avec des « hypothèses économiques irréalistes », des « revenus surestimés ».

Estimant que l'AMT n'est « pas équitable », M. Beldié entend faire pression auprès du ministre d'État à la métropole, Serge Ménard, et de la députée lavalloise à l'Assemblée nationale. Il veut que la quote-part versée à l'AMT par Laval soit révisée à la baisse. « On ne peut pas se laisser faire comme ça », a-t-il dit.

La STL a par ailleurs dévoilé les résultats d'une consultation faite auprès des citoyens cet automne. Selon cette enquête, les Lavallois estiment dans une proportion de 66 % que le transport en commun est un atout pour le développement de Laval. Un citoyen sur deux souhaiterait que le gouvernement du Québec s'implique davantage dans le financement des transports publics.

La STL prévoit par ailleurs aménager des voies réservées sur le boulevard des Laurentides et sur le pont Lachapelle, au coût de 1,4 million, en 1997. Le réaménagement du terminus au Carrefour Laval nécessitera des investissements de deux millions. Il est question d'en faire une « plaque tournante métropolitaine » comprenant un stationnement incitatif et une voie réservée pour un autobus express. Enfin, la Société de transport fera l'acquisition de 15 autobus à plancher bas, une dépense de 5,9 millions.



JACQUES NADEAU, LE DEVOIR

La Coalition pour le contrôle des armes à feu se portait hier à la défense de la loi C-68 du ministre fédéral de la Justice, Allan Rock. De gauche à droite, Heidi Rathjen, porte-parole de la coalition, Mireille Bouffard, de la Régie régionale de la santé de Montréal-Centre, Thérèse Daviau, conseillère municipale et mère d'une victime de la tragédie de Polytechnique, et Thérèse Martin, également mère d'une victime.

Vent d'Ouest en faveur des armes

La Coalition pour le contrôle des armes à feu se porte à la défense de la loi fédérale

 CAROLINE MONTPETIT
 LE DEVOIR

Le lobby pour le contrôle des armes à feu s'inquiète de l'avenir de la loi C-68 du ministre fédéral de la Justice Allan Rock, prévoyant entre autres la mise en place d'un système de permis de possession d'arme. Bien que le ministre Rock vienne tout juste de faire adopter une série de règlements pour appliquer la loi, des obstacles majeurs se dessinent à l'horizon.

En effet, il y a tout juste deux jours, un recours constitutionnel contre cette loi a été déposé par le gouvernement de l'Alberta. Ce recours est appuyé par les gouvernements de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, qui disent ne pas avoir l'intention de veiller à l'application de la loi sur leurs territoires respectifs.

Hier, soit deux jours avant le sombre anniversaire du massacre de 14 étudiantes en génie à l'École polytechnique, le 6 décembre 1989, les représentants de la Coalition pour le contrôle des armes se sont portés à la défense de la loi de M. Rock.

L'une des allégations des opposants à la loi, dont le chef du Parti conservateur du Canada, Jean Charest, est le fait que les criminels potentiels n'auront pas comme réflexe d'enregistrer leurs armes à feu et que la très grande majorité des crimes sont commis à l'aide d'armes illégales. Or, selon les données de la coalition et d'après une étude effectuée par la Gendarmerie royale du Canada (GRC), la majorité des armes à feu utilisées à des fins criminelles dans les petites communautés avaient été enregistrées. Par contre, dans les grandes villes comme Toronto, Mont-

réal ou Vancouver, la proportion des armes de poing retracables qui ont par le passé été enregistrées est plus faible, toujours selon cette étude.

La porte-parole de la coalition, Heidi Rathjen, mentionne que l'Association canadienne des chefs de police se porte également à la défense de la loi. En effet, les communautés policières de l'Alberta, du Manitoba et de l'Ontario croient, elles aussi, qu'un système de permis et d'enregistrement des armes est essentiel pour la sécurité des communautés. Selon Mme Rathjen, le débat est devenu strictement politique.

« La menace que laissent planer certaines provinces de ne tout simplement pas appliquer la loi représente un obstacle considérable. Ces menaces ont engendré un fardeau imprévu pour le ministre et son ministère, et sont la cause du délai supplémentaire d'un an avant le début de la mise en vigueur du système de permis de possession d'armes », dit-elle.

Selon Thérèse Daviau, conseillère municipale dont la fille Geneviève est morte dans la tragédie du 6 décembre 1989, le lobby pro-armes témoigne simplement d'une culture et d'une éducation différentes. Mme Daviau estime que les citoyens doivent prendre position pour que d'autres parents n'aient pas à vivre le drame vécu par les familles des victimes de l'École polytechnique. Thérèse Martin, dont la fille Michelle Richard est également décédée dans ce massacre, croit aussi qu'il faut se mobiliser et écrire des lettres au ministre pour lui offrir des appuis. L'anniversaire du drame de Polytechnique réveille à chaque année des blessures douloureuses. « J'ai une autre fille, dit Mme Martin, et quand elle est un peu en retard, je suis inquiète. »

Une troisième baisse de taxes consécutive à Longueuil

 BRIAN MYLES
 LE DEVOIR

Pour la troisième année consécutive, la Ville de Longueuil a gratifié ses contribuables d'une baisse de taxes, hier lors de la présentation du budget 1997, et ce, en dépit du fait que Québec a récemment privé les municipalités d'une importante source de revenus.

Jusqu'à la semaine dernière, la Ville de Longueuil prévoyait présenter un budget de 135 millions de dollars. C'était avant que Québec décide d'abolir le remboursement partiel de la TVQ aux municipalités et aux organismes municipaux. Cette décision fort contestée permettra au gouvernement du Québec de récupérer un montant total d'au moins 76 millions.

Pour la seule Ville de Longueuil, la fin de ce remboursement se traduira par une augmentation des dépenses de plus d'un million en 1997.

Longueuil a donc refait ses calculs pour arriver à présenter hier un bud-

get de 136,3 millions, ce qui représente une baisse de 2,8 % par rapport à l'année dernière.

« J'espère qu'il [le gouvernement] va arrêter de passer le crachoir aux municipalités », a lancé hier le maire de Longueuil, Claude Gladu, qui soutient que l'abolition du remboursement de la TVQ n'est rien de moins qu'une « taxe déguisée ».

« Ça n'a pas d'allure. [Le gouvernement] n'a même pas courage d'aller taxer lui-même », a poursuivi M. Gladu. Parce qu'au bout du compte, c'est le même citoyen qui paie, que ce soit le fédéral, le provincial ou le municipal qui taxe.

La grande majorité des contribuables profiteront néanmoins d'un gel ou d'une baisse de taxes à Longueuil. Dans le secteur résidentiel, 24 330 contribuables (97 % de l'ensemble) verront leur compte de taxes gelé ou diminuer.

Le taux des taxes foncières demeurera par ailleurs inchangé à 1,60 \$ du 100 \$ d'évaluation, soit le même depuis

1994. Ce gel se traduira par une réduction moyenne de 1,2 % du compte de taxes des propriétaires de Longueuil.

Dans le secteur non résidentiel par contre, 55 % des contribuables seulement bénéficieront d'un gel ou d'une baisse. Le taux de la taxe non résidentielle passera de 1,10 \$ à 1,14 \$ afin de compenser pour la diminution plus importante des valeurs de cette catégorie d'immeubles.

C'est cette diminution de la valeur des immeubles qui fait que la presque totalité des propriétaires, quel que soit le type d'immeubles, profitera d'une baisse de taxes.

À l'hôtel de ville, l'opposition a critiqué ce budget. « On s'est dit: "On se donne bonne conscience en ne haussant pas le compte de taxes." Mais par contre, on endette davantage la population », a lancé Gisèle Hamelin, d'Alliance Longueuil.

Ce à quoi le maire Gladu a rétorqué que la dette de Longueuil était de 171 millions en 1996 contre 172 millions en 1997.



Si vous voulez remonter votre montre, tournez simplement la page.

Le rotor Perpetual à l'intérieur d'une Rolex Oyster transforme le plus petit mouvement de votre poignet en une réserve d'énergie. Cela permet non seulement à votre Rolex de se remonter automatiquement, mais également de maintenir une tension optimale dans le ressort-moteur, assurant une précision de fonctionnement constante.

ROLEX



OYSTER PERPETUAL DATE

Nous sommes fiers d'être votre bijoutier agréé Rolex.

 Bijouterie
Gambard
 Vente et service technique

630-A Cathcart Montréal Centre-Ville 866-3876

IMPORT ■ DESIGN ▼ IMPORT ● DESIGN


ACTUEL 5


FAUTEIL « RELAX » DISPONIBLE

 AVEC OU SANS MÉCANISME
 TISSUS À PARTIR DE 1 600 \$
 CUIR RÉG. 2 310 \$
SPÉCIAL 1 800 \$

POUR MIEUX VOUS SERVIR TÉL.: (514) 335-0705

**LES PREMIERS
 SOULIERS HABILLÉS
 À COURIR LE MARATHON**
Rockport

 Style: Boston common
 Couleur: Noir
 Pointures: 7 - 15
 Largeurs: B, D, 2E (N, M, W)

TERRA TF FIRMA
LE CORDONNIER

Retrouvez la terre ferme

LES COURS MONT-ROYAL
 Métro Peel (514) 845-3007
CENTRE EATON DE MONTRÉAL
 Métro McGill (514) 985-2297

• LES ACTUALITÉS •

L'UMRCQ hausse le ton à l'endroit de Perreault

Bennes à ordures et camions de pompiers seront devant l'Assemblée nationale cet après-midi

SYLVAIN BLANCHARD
LE DEVOIR

Trois cents maires (et une trentaine de benêts à ordures et de camions de pompiers) défilèrent cet après-midi devant l'Assemblée nationale pour dénoncer le projet de réorganisation policière du ministre de la Sécurité publique, Robert Perreault.

Ce projet, qui, dans un mois à peine, forcera les municipalités de 5000 habitants et moins dépourvues de corps policier à signer des ententes de service avec la Sûreté du Québec, aura également pour effet de leur enlever la possibilité (qu'elles ont depuis des années) de se doter un jour de leur propre service de police si tel est leur désir.

Une décision qui coûtera 100 millions de dollars aux villes concernées, selon la présidente de l'UMRCQ, Jacinthe Simard, qui se plaint déjà de voir les véhicules de la SQ «une seule fois par semaine» dans certaines localités ou d'avoir «à endurer des délais de trois heures» avant d'obtenir leurs services.

Qualifiant le tout de «pelleterie de factures», elle ajoute qu'encore cette semaine certaines MRC qui gèrent des territoires non organisés (c'est-à-dire des terres isolées ou désertes mais où habitent parfois quelques personnes) ont reçu de «nouvelles factures» pour les services de la SQ.

«La MRC Le Haut-Saint-Maurice, par exemple, en a reçu une de 165000\$ pour assurer la sécurité publique [...] de cinq habitants. À la MRC Mékinac, où n'habite personne, la facture s'élève à 25 000 \$. Pour la MRC Côte-de-Beaupré, on parle de 71 000 \$ alors que son budget total pour gérer ce territoire [en-tretien des routes principalement] totalise... 61 000 \$. C'est insensé.»

Le départ de la manifestation s'effectuera à 14h devant le Grand Théâtre de Québec. Le cortège empruntera ensuite le boulevard René-Lévesque jusqu'au parlement. L'UMRCQ profitera de l'occasion pour exiger la tenue d'états généraux sur la police afin de «freiner l'influence de la SQ au Québec», convaincue que la décision du ministre Perreault de haus-

ser le coût de la facture des services de la SQ «vise uniquement à assurer un plancher d'emploi aux membres de la Sûreté».

Le ministre de la Sécurité publique soutient de son côté qu'il existe une telle instabilité de la carte policière en ce moment — municipalités qui mettent fin aux services de la SQ pour les reprendre par la suite, projets de fusion boiteux, sous-financement de certains corps policiers nouvellement créés, concurrence malsaine entre policiers provinciaux et municipaux — qu'il cherche simplement à rendre le système efficace à nouveau.

Échéancier

Or, selon Jacinthe Simard, présidente de l'UMRCQ, «en haussant le prix des services de la SQ et en nous empêchant, à compter de 1997, de créer nos propres corps policiers, le ministre nous impose plutôt des coûts supplémentaires et un service souvent inadéquat sur lequel nous n'aurons aucun contrôle, la SQ n'ayant de comptes à rendre qu'au ministre de la Sécurité publique».

L'UMRCQ soutient que les villes et MRC qui ont créé leur propre corps de police économisent actuellement 50 % du coût de la facture de la SQ. L'organisme donne en exemple la MRC Les-Collines-de-l'Outaouais, qui vient tout juste de créer son service et qui, cette année seulement, économisera 1,2 million par rapport au prix facturé par la SQ.

Pour les 1066 municipalités de moins de 3000 habitants qui paient actuellement 10 ¢ par 100 \$ d'évaluation pour obtenir les services de la Sûreté, l'augmentation est de 8 ¢, ou 39 millions.

Le ministre de la Sécurité publique étudiera jusqu'au 31 décembre les dernières demandes des municipalités et des MRC souhaitant se doter d'un corps policier. 28 projets ont été déposés jusqu'ici et la plupart seraient sérieux.

Mais après ce délai, pour toutes les autres municipalités, ce sera la SQ et rien d'autre. Un délai que l'UMRCQ juge «déraisonnable».

Le Canada rate l'objectif de Rio de 10%

Le 12 décembre, à Genève, le Canada participera à une autre conférence internationale sur la mise en application de la Convention sur les changements climatiques, signée à Rio en 1992. L'image de défenseur de l'environnement que cultive assidûment le Canada risque d'être égratignée sérieusement par le dernier bilan fédéral dans ce domaine, qui montre à quel point le train de mesures volontaires nous place hors d'atteinte de nos engagements internationaux.

LOUIS-GILLES
FRANÇOEUR
LE DEVOIR

Le plan d'action canadien de lutte à l'effet de serre, basé sur l'adoption de mesures volontaires, n'est pas à la hauteur des engagements du Canada à Rio: l'objectif de ramener les émissions canadiennes à leur niveau de 1990 sera raté de presque 10 % en raison des rejets atmosphériques croissants de l'industrie pétrolière, de notre industrie lourde et de la consommation croissante des automobiles et des camions.

C'est ce que révèle le rapport final soumis par Resource Future International (RFI) au gouvernement canadien, qui avait commandé une évaluation de la performance du Plan d'action national de lutte aux changements climatiques. Ce bilan scientifique sera dévoilé le 12 décembre à Toronto dans le cadre d'une conférence conjointe des ministres canadiens de l'Environ-

nement et ceux des Ressources naturelles autour du plan de match canadien, déjà dépassé par les événements à moins d'un coup de barre important.

Ce rapport, dont *Le Devoir* a obtenu un exemplaire, indique que le plan de mesures volontaires aura néanmoins quelque effet.

En effet, sans lui, le Canada dépasserait en l'an 2000 de 14 % le niveau des gaz à effet de serre (GES) de 1990 qu'il s'était engagé à rencontrer. Dans le cadre de ce plan, quelque 600 sociétés privées et institutions ont pris l'engagement d'adopter des mesures volontaires pour réduire la contribution canadienne au réchauffement de la planète. Ce phénomène est d'abord et avant tout provoqué par la combustion d'hydrocarbures.

En 1990, le Canada rejetait 569 000 mégatonnes de gaz carbonique (CO₂) ou de gaz encore plus actifs, comme le méthane et les oxydes nitreux. Les émissions canadiennes ont atteint 623 000 tonnes en 1995, soit une augmen-

tation de 9,5 % qu'Ottawa espère stabiliser d'ici 2000 par le train de mesures volontaires. Au rythme où vont les choses, sans les mesures volontaires, les émissions canadiennes pourraient atteindre 14 % de plus en l'an 2000 et 53 % de plus en 2020. Le plan d'action national, s'il n'est pas renforcé, devrait permettre une augmentation de 34 % des GES d'ici 2020, selon l'étude fédérale.

Les augmentations de production enregistrées dans les grands secteurs industriels et du transport n'expliquent pas l'échec relatif de la politique volontariste du Canada. Les gouvernements, note le rapport, savent dans la plupart des programmes d'économies et d'efficacité énergétique. C'est ce qui explique que le taux d'amélioration de l'efficacité énergétique au pays a ralenti: les GES ont augmenté de 809 kg à 816 kg par 1000 \$ du PNB. Les émissions par habitant sont passées, de leur côté, de 20 tonnes à 21 tonnes par an de CO₂.

Le raffinage du pétrole constitue la principale source d'émissions de GES au pays, une source en constante aug-

mentation du fait que les pétrolières ne récupèrent pas le méthane relâché par leur production croissante. Ottawa pensait qu'elles feraient beaucoup pour améliorer leur bilan environnemental. En Alberta, principal producteur canadien, les GES ont augmenté de 19 % en cinq ans!

Pour la Coalition québécoise sur les changements climatiques et le Sierra Club du Canada, les provinces doivent contrôler les sources de GES dont elles sont responsables, comme la production d'électricité à partir d'hydrocarbures. Le Canada devrait aussi, à leur avis, négocier avec les États-Unis une réduction radicale de la consommation des véhicules pour ramener leur consommation de 8,2 litres à 5 litres aux 100 km d'ici 2010, et celle des camions légers, de 9,5 à 7 litres en moyenne.

Les gouvernements devraient aussi, disent-ils, accélérer la modernisation des usines énergivores, mettre en place un programme majeur de rénovation des habitations et stimuler le développement des énergies douces.

Lutte à l'effet de serre

Le plan d'action national, s'il n'est pas renforcé, devrait permettre une augmentation de 34 % des gaz à effet de serre d'ici 2020

Rapport du Conseil supérieur de l'éducation

La gestion de l'éducation devrait être plus décentralisée

LE DEVOIR

Dans son rapport annuel remis hier à la ministre de l'Éducation, le Conseil supérieur de l'éducation invite le gouvernement à s'attaquer à «l'emprise bureaucratique exagérée sur l'éducation».

Dans un rapport qui porte sur le partage des pouvoirs et des responsabilités en éducation, l'organisme-conseil soutient que le gouvernement et les syndicats devraient «défaire les nœuds des encadrements uniformisants

qui entravent l'exercice des pouvoirs et des responsabilités à la base».

Il faut donc que les normes administratives, les règles budgétaires, les régimes pédagogiques et les conventions collectives soient plus ouverts à la prise en charge locale, un constat qui a par ailleurs été entendu lors des États généraux sur l'éducation.

Le Conseil ajoute qu'il importe qu'une grande partie des enjeux déplacés vers les instances centrales, en matière de curriculums, d'organisation du travail, de perfectionnement en cours

d'emploi, de services complémentaires aux élèves, de participation et d'ancrage locaux, de dispositions des ressources matérielles et financières, revienne vers les écoles ou les collèges.

Le ministère particulièrement devrait favoriser une «gestion émancipatrice», qui implique qu'au niveau local on assume une part de risque. Mais le ministère devrait aussi renforcer son rôle d'interlocuteur et d'acteur de soutien en éducation.

Toujours selon le conseil, le nombre

de commissions scolaires devrait être réduit et redistribué selon le critère linguistique, et les commissions scolaires devraient «déployer leur fonction d'encadrement civique et de mobilisation des partenaires».

Le conseil propose également aux écoles elles-mêmes de mieux utiliser le peu de marge de manœuvre dont elles disposent pour faire preuve d'aide, prenant acte de ce que plusieurs établissements proposent des solutions originales malgré «un encadrement général alourdi de boulets».

Première mondiale au CHUM

Une prothèse de l'aorte implantée sans chirurgie majeure

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Une équipe du pavillon Saint-Luc du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) a réalisé une première médicale mondiale en traitant l'anévrisme à l'aorte d'un patient sans intervention majeure ni anesthésie générale.

Cet exploit, réalisé à Montréal, a consisté à implanter une prothèse à l'aorte abdominale d'un patient de 73 ans en l'introduisant par une artère située dans l'aîne. L'opération, effectuée

il y a un mois, s'est déroulée en deux heures sous anesthésie locale. Grâce à un cathéter, on a introduit l'artère artificielle faite de dacron dans une incision pratiquée à l'aîne. Grâce à des images radiologiques, la prothèse a ensuite été menée jusqu'au site de l'anévrisme pour être déployée et collée aux parois de l'aorte.

«C'est la première fois au monde qu'un patient reçoit ce type de prothèse à cet endroit. D'habitude, les gens subissent une intervention chirurgicale invasive et une anesthésie générale», a soutenu hier le Dr Pierre Ghosn, chef du service de chirurgie thoracique et vasculaire au CHUM (pavillon Saint-Luc). Seulement une quarantaine de malades dans le monde ont reçu ce type de prothèse par le moyen d'un cathéter introduit dans l'aîne, mais à l'occasion d'une anesthésie générale.

Rapide et sans douleur, ce traitement évite la longue hospitalisation entraînée par une chirurgie thoracique traditionnelle, qui peut s'étendre à 12 jours, sans compter une convalescence de trois mois. Cette technique innovatrice ne peut toutefois être offerte qu'aux seuls patients dont l'artère est d'un calibre suffisant pour y introduire un cathéter et dont la région voisine de l'anévrisme est en bon état. «Sur 30 malades, un seul répondait à nos critères», précise le Dr Ghosn, qui croit qu'environ 5 % des patients souffrant d'anévrisme de l'aorte seraient admissibles à cette technique. Environ 3 % de la population, soit 20 000 Canadiens, sont susceptibles de souffrir d'un anévrisme de l'aorte, une faiblesse de l'artère majeure du corps qui peut mener à une rupture et à une hémorragie très souvent fatale.

Enquête sur les petites centrales

L'auteur du rapport commandé par Chevrette n'a rien vérifié

ROLLANDE PARENT
PRESSE CANADIENNE

L'auteur d'un rapport préparé à la demande du leader parlementaire Guy Chevrette, en mai 1995, sur des allégations de blanchiment d'argent et de favoritisme relativement à la production privée d'électricité n'a non seulement mené aucune vérification sur celles-ci mais y a ajouté une information à forte saveur politique.

Martin-Philippe Côté, qui était à ce moment-là chef de cabinet adjoint de M. Chevrette, a précisé y avoir signalé que les propriétaires des petites centrales privées avaient contribué dix fois plus à la caisse électorale du Parti libéral du Québec qu'à celle du Parti québécois, de 1980 à 1993, soit 460 000 \$ contre 50 000 \$.

Devant la commission d'enquête sur la production privée d'électricité, M. Côté a expliqué ainsi cet ajout: «Il nous importait de savoir de quel côté était le gros des contributions. On ne voulait pas que ça leur remonte dans la face», a-t-il laissé échapper.

«Nous avons fait les vérifications auprès d'une personne travaillant au financement des partis pour ne pas avoir de mauvaises surprises», a-t-il ajouté.

M. Côté avait été chargé par M.

Chevrette de vérifier le bien-fondé des allégations dont l'avaient entretenu, en mars 1995, Alain Saladzius, représentant de l'Association professionnelle des ingénieurs du gouvernement du Québec, et Anne-Marie Saint-Cerny.

Mme Saint-Cerny s'était occupée des communications de cette dernière association en plus de celles du Syndicat professionnel des ingénieurs d'Hydro-Québec et de celles des ingénieurs de l'Institut de recherche d'Hydro-Québec. Le duo Saladzius-Saint-Cerny avait déjà écrit un rapport de 60 pages sur le sujet. Ils ont aidé M. Côté à en faire un résumé de dix pages.

Celui-ci n'a vérifié aucune information. «J'ai tenu pour acquis ce qu'ils ont dit», a déclaré M. Côté, qui a reconnu avoir fait quelques «ajustements».

Ainsi, dans son résumé, au lieu d'écrire que la firme d'ingénieurs-conseils Cima avait versé au Parti libéral 56 000 \$ comme le prétendait M. Saladzius et Mme Saint-Cerny, M. Côté a plutôt écrit que chaque ingénieur de cette firme avait versé 3000 \$. Il n'a pas vérifié si cela correspondait à la réalité. Il s'est tout simplement basé sur sa connaissance de la loi sur les contributions aux partis politiques, qui interdit la contribution des compagnies, a-t-il expliqué hier.

ALERTE!

L'Université du Québec à Trois-Rivières
verse à un seul individu près de

250 000 \$

pour qu'il daigne prendre sa retraite.
Un quart de million pour une seule personne!
En plus des prestations de retraite!

Êtes-vous tombés sur la tête à l'U.Q.T.R.?

Syndicat des chargés de cours de l'U.Q.T.R.
Section locale 2661 du Syndicat canadien de la fonction publique

NOTRE COLLECTION
AUTOMNE-HIVER 1996
EST ARRIVÉE!

Club 402-HOMME

À votre service depuis 15 ans



COSTUMES
importés d'Italie
au prix de gros

100 % laine

Coupe exclusive
De 299 \$ à 450 \$
le costume

Du lundi au vendredi
De 9 h 30 à 18 h
Samedi de 10 h à 16 h

Tous les soirs après 18 h
sur rendez-vous seulement

1118, rue Ste-Catherine O.,
Suite 200, Montréal
(514) 861-3636

LE DEVOIR

POLITIQUE

Copps veut voir flotter l'unifolié dans les lieux culturels

La ministre du Patrimoine s'attend à ce que les organismes subventionnés fassent honneur au drapeau

On connaissait l'importance qu'accorde Sheila Copps à l'unifolié, mais la ministre du Patrimoine canadien en a rajouté récemment en incitant des organismes culturels québécois à «susciter parmi la population canadienne une appréciation de notre pays et de notre citoyenneté».

MARIO CLOUTIER
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Dans une lettre accompagnant des protocoles de subvention du ministère du Patrimoine canadien à plusieurs organismes culturels québécois, la ministre Sheila Copps écrivait récemment: «Je suis persuadée que cette contribution vous permettra, à vous et à l'organisme que vous représentez, de susciter parmi la population canadienne une appréciation de notre pays et de notre citoyenneté qui nous confère des privilèges enviés à l'échelle mondiale. Je vous demande donc de veiller à ce que le drapeau canadien soit mis en honneur lors de tous les événements que vous planifiez et d'encourager les gens à mettre en valeur, tout au long de l'année, cet important symbole national.»

La responsable des communications au Patrimoine canadien, Jeannette Bax, souligne que cette lettre ne fait pas partie des protocoles de subvention comme tels. Elle n'y voit aucune tentative de propagande politique.

«Ce n'est pas une obligation. Mme Copps demande aux gens à qui on donne des subventions d'essayer de trouver une place d'honneur pour le drapeau canadien. Ce n'est pas la ministre qui décide qui reçoit les subventions. Mais elle considère que ceux qui reçoivent de l'argent devraient réfléchir à ces choses-là. C'est un peu normal. La ministre prend très à cœur la question de l'unité nationale et elle le souligne à chaque occasion possible. Mais ce n'est pas une condition sine qua non pour obtenir une subvention.»

Le critique du Bloc québécois en matière de culture, Gaston Leroux, y voit par contre un geste politique évident. Il affirme que la ministre ne fait plus la différence entre le crédit que l'on retrouve dans les programmes et les affiches, auxquels sont habitués les organismes culturels québécois, et une incitation pure et simple à la propagande.

«Ce n'est pas dans les protocoles de subvention, mais il s'agit bel et bien d'une commande [...] de promotion d'une option politique. C'est inquiétant. Mme Copps se permet tout avec son drapeau et la culture canadienne [...]»

Le député bloquiste craint qu'à l'avenir les organismes culturels québécois entrent dans un engrenage qui les obligera éventuellement à remplir la «commande». Il y voit une tactique d'intimidation faisant partie d'un plan global du BIC (Bureau Information Canada). Le ton de la missive de la ministre est sans équivoque, selon lui.

«Nous avons toutes les raisons d'être fiers du Partenariat que nous avons établi ensemble, écrit-elle également aux organismes culturels. À cet effet, je m'attends à ce que vous vous assuriez d'inclure, dans vos plans de communication, des mesures soulignant la contribution que vous avez reçue du Canada pour la réalisation de vos activités. Je vous encourage aussi à le faire publiquement, chaque fois que l'occasion s'y prête.»

Les porte-parole des organismes culturels qui ont reçu la lettre de Mme Copps hésitent à en parler ouvertement. D'abord surpris par les demandes de la ministre, la plupart d'entre eux s'y conforment de bonne guerre.

«Le Domaine Forget a son drapeau et sa plaque», s'est empressée de répondre la relationniste de ce centre musical récemment rénové de Charlevoix, Julie Guay. Dans son protocole de subvention, il est indiqué que le Domaine doit reconnaître l'appui financier du ministère par un drapeau et une plaque. Il en est de même dans l'entente entre Ottawa et La Caserne, le futur théâtre de Robert Lepage à Québec. Au bureau d'Ex Machina, la compagnie de production de Robert Lepage, on se contente de dire au sujet de cette clause: «On l'assume.»

D'autres organismes culturels québécois, comme le Théâtre Les Deux Mondes et CINARS (Conférence internationale des arts de la scène), ont aussi reçu la lettre de Sheila Copps mais se retiennent bien de s'en offusquer publiquement.

Par ailleurs, au ministère de la Culture et des Communications à Québec, on indique que le Québec n'exige jamais rien des organismes qu'il subventionne, sinon une mention au programme et dans la publicité. Le tout se fait, semble-t-il, au conditionnel et sans insister.



Sheila Copps

Rochon épargnera les bars

Des zones de non-fumeurs obligatoires dans les restaurants

MARIO CLOUTIER
DE NOTRE BUREAU
DE QUÉBEC

Les restaurants devront obligatoirement avoir une section non-fumeurs mais les bars ne seront pas touchés par le projet de loi antitabac du gouvernement québécois, qui sera déposé à la toute fin de la présente session parlementaire ou au début de la prochaine session, au mois de mars. Le ministre de la Santé et des Services sociaux, Jean Rochon, a fait ces précisions hier à la suite de la levée de boucliers de restaurateurs qui craignent que la loi interdise complètement le tabac dans leur établissement.

«C'est un programme de santé publique pour protéger les non-fumeurs et, essentiellement, les jeunes, affirme M. Rochon. On n'en veut pas aux fumeurs mais au tabac, dans le but de protéger la santé publique. Précisément, nos documents ne mentionnent pas l'interdiction de fumer dans les bars. Pour ce qui est des restaurants, oui, mais le projet

de loi obligerait les restaurants à avoir des sections non-fumeurs, protégées contre la fumée et correctement ventilées, ce qui existe déjà de façon volontaire dans plusieurs restaurants.»

Le projet de loi québécois sera harmonisé à la politique fédérale déposée la semaine dernière. Des discussions techniques entre fonctionnaires ont déjà eu lieu à cet effet. Québec légifère donc en occupant son champ de protection de la santé publique.

Le ministre Rochon a indiqué que le projet de loi à l'étude comprendra des spécifications sur le pourcentage d'espace alloué aux fumeurs et aux non-fumeurs dans les restaurants. Il considère que la société québécoise en est rendue là dans sa volonté de contrer l'usage du tabac.

«Quand il y a des changements de valeurs, il y a d'abord un processus d'information, d'éducation. Il y a un consensus social qui se développe et lorsqu'il a atteint un certain niveau, par exemple quand les deux tiers des gens sont contre la cigarette dans les endroits publics, on légifère pour enca-

drer ce qui est une nouvelle façon de faire pour s'assurer que cela devienne la norme.»

Pour ce qui est de l'épineux problème de la commandite d'événements culturels et sportifs, le gouvernement ne peut pas donner d'assurance sur la récurrence des compensations financières. Le ministre de la Santé cite en exemple la France où l'interdiction de commandite est totale dans les événements culturels et sportifs.

«Cela a créé tout un débat. Ils l'ont fait de façon très rigoureuse et correctement, par différents moyens de compensation, pour donner le temps aux gens de s'ajuster. Ça se joue beaucoup dans la façon de faire avec des délais et des compensations.»

Le gouvernement vient d'ailleurs de faire passer un projet de loi, fort contesté par les entreprises, sur l'équité salariale, en incluant dans la législation des délais d'application qui peuvent aller jusqu'à 12 ans dans les cas d'entreprises en difficultés financières. Il y a fort à parier que la loi antitabac pourrait également procéder d'une telle application progressive.

Pour calculer et appliquer les compensations financières dans les cas de perte de commandite, le ministre Rochon basera également son action sur les expériences d'autres pays. Il évoque la possibilité d'implanter des mesures s'adaptant à chacune des activités; loisir, sport, culture. Il ignore pour l'instant d'où viendra l'argent,

mais la ministre de la Culture et des Communications, Louise Beaudoin, a encore réitéré hier que ce ne saurait être de son ministère.

Par ailleurs, l'idée d'augmenter encore une fois les taxes sur le tabac n'est pas exclue mais dépendra de l'ensemble du programme qui sera mis en place par le ministère de la Santé. Trois variables sont prises en compte: le prix, la publicité et les conditions de consommation. Si l'on restreint la consommation et la publicité, il deviendra moins important de hausser le prix.

Mais le ministre Rochon insiste sur une chose: les preuves scientifiques sont faites sur la relation entre la consommation du tabac, chez les

jeunes notamment, et la publicité du produit, souvent destinée au jeune public.

«On pourrait également, explique-t-il, faire la démonstration par l'absurde en disant que ce n'est pas pour rien que les entreprises de tabac investissent tant d'argent dans la commandite et la publicité. C'est parce que ça rapporte. C'est très clair.»

En Chambre hier, le ministre des Affaires municipales Rémy Trudel a pour sa part fait une distinction entre le sport professionnel et le sport amateur. Pas question d'accepter que l'on répète l'expérience du Centre Du Maurier, l'ancien parc Jarry, mais il soutient que le loisir et le sport amateur seront protégés.

Cour suprême Ottawa a choisi son avocat

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — C'est l'ex-ambassadeur canadien à l'ONU, Yves Fortier, qui plaidera devant la Cour suprême la position du gouvernement fédéral en ce qui a trait à une éventuelle démarche unilatérale de sécession du Québec.

M^e Fortier, ardent fédéraliste, libéral de longue date et avocat chez Ogilvy Renault à Montréal, s'est dit heureux d'accepter cette responsabilité. L'avocat Pierre Bienvenue, qui avait représenté le gouvernement fédéral dans la cause de Guy Bertrand, lui prêtera main forte.

M^e Fortier, qui a plaidé plusieurs causes devant la Cour suprême, a gagné la confiance du ministre de la Justice Allan Rock, qui a vanté son expérience internationale. Cette expérience, estime M. Rock, sera utile devant la Cour suprême, qui sera appelée à trancher sur des questions de droit international.

S'en tenant à ses positions, le gouvernement du Québec a préféré ne pas intervenir devant la Cour suprême, jugeant que les tribunaux canadiens n'ont pas la compétence pour trancher cette question qui relève essentiellement de la sphère politique.

Par contre, les Cris, les Algonquins et les Micmacs, de même que deux provinces, deux territoires et deux groupes de défense des droits des minorités, ont demandé la permission d'intervenir devant le plus haut tribunal du pays. L'avocat Guy Bertrand et Yves Michaud, un partisan péquiste, ont également fait savoir qu'ils voudraient faire des démarches. Un groupe de femmes de Toronto, le Ad Hoc Committee on the Constitution, de même que le chef du Parti Égalité, Keith Henderson, voudraient également intervenir devant le tribunal.

Pour combler le vide juridique et le «chaos» qui suivraient une déclaration unilatérale d'indépendance, le fédéral désire l'avis de la Cour suprême sur les questions suivantes: le Québec peut-il procéder unilatéralement à la sécession, peut-il le faire en vertu du droit international et qui a préséance en la matière, le droit constitutionnel canadien ou le droit international?

loto-québec
Tirage du 96-12-04 **309 C042**
(numéros non décomposables)
96-12-01 574A595 96-12-03 547D997
96-12-02 440C361
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de départ entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.
1 lot de 25 000 \$ chaque jour du 1^{er} au 31 décembre



PISTES 1-2-3-4 GUIDE

Pistes 1 - manuel
128 pages, 14,95 \$
Pistes 2 - manuel
128 pages, 14,95 \$
Pistes 3 - manuel
136 pages, 14,95 \$
Pistes 4 - manuel
272 pages, 14,95 \$
Pistes - guide d'enseignement
290 pages, 25 \$

Directeur de la collection:
Michel David

Pistes présente une solution originale au problème posé par l'enseignement du nouveau programme de français à l'élève de quatrième année. Largement illustré et coloré, chacun des quatre manuels offre 70 heures de travail réparties dans deux unités d'apprentissage, soit une étape de l'année académique.

GUÉRIN, éditeur ltée
4501, rue Drolet
Montréal (Québec) H2T 2G2
Téléphone: (514) 842-3481
Télécopieur: (514) 842-4923
Adr. Internet: www.vigie.qc.ca/LIDECE

À l'aube de l'an 2000, le Canada accuse un siècle de retard ...

1896
première projection
de cinéma muet
à Montréal.

1928
le cinéma parlant
arrive sur nos
écrans.

1952
début de la télé-
vision au Québec.

1977
lancement de
la vidéocassette VHS
grand public.

Années 80
commercialisation
du vidéodisque.

Années 90
arrivée du cédérom
non-inscriptible,
du cédérom
inscriptible,
du multimédia,
de l'Internet,
des bornes
interactives...

Aujourd'hui, l'image est partout.

Cédant à la pression des studios américains, le gouvernement des États-Unis refuse de reconnaître les droits des artistes-interprètes et cherche à convaincre la communauté internationale de faire de même. Sur cette question fondamentale, le Canada est comme le cinéma de 1896: MUET! Il hésite encore à rejoindre les dizaines de pays qui appuient la reconnaissance internationale des droits des artistes sur leurs prestations audiovisuelles.

La conférence de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) a présentement lieu à Genève, et se terminera le 20 décembre 1996. Le Canada y participe et se doit d'y défendre les intérêts de ses milliers d'artistes.

Notre avenir est en jeu!

Les artistes-interprètes du Québec se joignent à leurs camarades du monde entier pour lancer ce message à leurs gouvernements:

**L'image et le son ne font plus qu'un!
Reconnaissez nos droits
sur nos prestations audiovisuelles!**



**Union
des
artistes**
FIA

**AU NOM DE TOUS
LEURS CAMARADES...**
Pascale Bussières
Elisabeth Chouvalidzé
Pierre Curzi
Josée Deschênes
Serge Dupire
Roy Dupuis
Marie Gignac
Louis-Georges Girard
Paul Hébert
Germain Houde
Raymond Legault
Roger Léger
Monique Mercure
Katerine Mousseau
Danielle Proulx
Marcel Sabourin
Gilbert Sicotte
Marie Tifo
Serge Turgeon

Les trouvailles du

Village fleuri à



Village fleuri
SAINT-LAMBERT

On l'appelle le village fleuri... à cinq minutes de Montréal, Saint-Lambert, c'est tous les avantages de la banlieue, sans les inconvénients de la ville! Le meilleur des deux mondes, quoi!

On apprécie Saint-Lambert pour son dynamisme, la vivacité de son centre-ville, les nombreux espaces de stationnement gratuits...et aussi bien sûr, parce qu'il n'existe pas meilleur endroit pour y dénicher mille et une idées-cadeaux pour vos emplettes des fêtes!

Surtout lorsque vous cherchez quelque chose d'unique à offrir à une personne exceptionnelle. Car, c'est en plein ce que vous trouverez à la joaillerie **Louis Perrier** de la rue Victoria.

Ayant pignon sur rue à Saint-Lambert depuis 1988, c'est 35 ans de métier que Louis Perrier met au service de son art! Ici tout est dans la forme, l'allure et l'originalité des pièces. Spécialiste de l'or vert 18 carats, ce joaillier, originaire de l'île d'Orléans est connu pour la très grande richesse de ses créations, et ce, au-delà des frontières.

À découvrir, des bijoux aux textures tout simplement incomparables. De l'or, de l'or et encore de l'or! Bagues, broches, bracelets, pendentifs, boucles d'oreilles, colliers... Tous les bijoux sont dessinés par Brigitte, la fille de Louis Perrier, pour être ensuite façonnés de mains de maître par le joaillier lui-même. Un choix judicieux des pierres, ajoute également à la beauté des créations. Voilà pourquoi, un bijou signé Louis Perrier est un gage d'originalité et surtout d'exclusivité. Bien qu'il privilégie l'or 18 carats, notre artiste-joaillier travaille aussi l'argent fin. Et, il faut voir les chefs-d'oeuvre! À Noël, offrez le bijou des bijoux... Offrez un Louis Perrier!

Louis Perrier, quand le bijou devient oeuvre d'art!

Vous cherchez quelque chose de tout à fait divin à vous mettre sous la dent? Le **St-L...** le petit resto sympathique de la rue Notre-Dame, a de quoi vous mettre en appétit! Ce merveilleux paradis de la crêpe bretonne vous propose tout un choix d'entrées, de salades...des fondues, et bien sûr des crêpes... une montagne de crêpes! Aux asperges et fromage, aux champignons et béchamel, aux fruits de mer, elles sont tout simplement irrésistibles.

Et comme dessert, d'autres sucrées de bonnes crêpes! Banane et crème fouettée, sucre à la crème, chocolat... un vrai péché!

De plus, au St-L, chaque table d'hôte est accompagnée d'une consultation gratuite avec une cartomancienne!

L'ambiance chaleureuse et amicale du St-L, est tout à fait propice à un repas en famille ou entre amis. Évitez les déceptions, réservez dès maintenant pour vos repas du temps des fêtes.

La crêperie bretonne Le St-L...un plaisir céleste!

À l'enseigne de la mode féminine, la boutique **Yvandré** est le rendez-vous de la femme qui se distingue. Ici, rien n'est laissé au hasard. Installé au 562 de la rue Notre-Dame, route 132 sortie Notre-Dame, dans une superbe maison victorienne, le propriétaire Yves Crépeau, s'est bâti une solide réputation dans le monde du prêt-à-porter.

À voir, des collections venues de France, d'Italie, d'Angleterre et d'Allemagne...Du très sport au très habillé, Yvandré pense à tout! Directement d'Italie, la maison vous propose Club Voltaire une griffe abordable, au look très décontracté: jupe de soie, chemisier, pantalon, cardigan, robe en tricot. Vous recherchez l'allure plus classique? Grace d'Angleterre vous séduira avec ses tailleurs sobres, ses chaussures et accessoires agencés.

Pour un peu de frivolité, les vêtements signés **Juste à temps** offrent, d'adorables leggings en velours à imprimés, des pantalons trompettes et plus encore! Yvandré offre également les grands noms québécois comme Tallia, Regardez-moi, Artémise, Nadia Toto, Angela Bucaro et Jean Airolidi. Yvandré propose des tailles de 2 à 20 ans.

Boutique Yvandré, c'est aussi une foule d'accessoires: foulards, mitaines, sacs à dos en fourrures recyclées signés **Harricana**, sacs du soir, ceintures, tout, pour vous rendre belle des pieds à la tête!

À l'étage du bas, visitez la sorderie "**Le 15 de la rue**" qui vous propose des vêtements griffés en solde 12 mois par année. Sans oublier le coin friperie où vous pouvez vendre ou acheter!

Yvandré, la plus que boutique...à visiter absolument!

Découvrez le marché **Louise Ménard**, la vraie différence en alimentation. Un personnel attentif, une propreté remarquable, mais surtout, des milliers de bonnes choses à mettre dans votre panier à provisions. Des produits raffinés du Québec, des importations, une poissonnerie bien garnie de produits frais du jour, des fruits et des légumes savoureux.

À Saint-Lambert, comme à Candiac et à l'île des Soeurs, Louise Ménard fait du supermarché un véritable lieu de haute gastronomie. Service de buffet, mets cuisinés, sushis irrésistibles et la toute dernière nouveauté à l'île des Soeurs; le comptoir de venaison, pour les amateurs de cerf, autruche, caribou, sanglier et de bison. Un service de livraison est aussi assuré entre les magasins, histoire de ne rien manquer!

Les marchés Louise Ménard, un monde de saveurs et de plaisirs...

La laine des moutons...elle est chez **Saute-Mouton**! Voilà certes, la version révisée, d'un air que nous connaissons tous très bien. Et, c'est ce qui nous vient en tête, dès qu'on entre dans ce paradis pour tricoteuses! De la laine et encore de laine! Mohair, tweed, cachemire, chenille, velours, lin...tout est là, pour vous permettre de réaliser vos chefs-d'oeuvre.

Dans le métier depuis 20 ans déjà, Françoise Benoit propriétaire du Saute-Mouton sait partager sa passion du tricot; conseils judicieux, cours et séances de tricotage sur place. Découvrez aussi des centaines et des centaines de patrons d'Italie, de France, sans oublier, les toutes dernières tendances venues directement d'Angleterre.

Saute-Mouton...pour l'amour de la laine!

Établie à Saint-Lambert depuis 4 ans déjà, la boutique **Prise II**, c'est le carrefour de la mode repensée. Des vêtements neufs avec de légères imperfections, des fins de ligne, offerts à prix tout à fait époustouflants! **Prise II**, c'est aussi des vêtements de seconde main de qualité et des économies de 60 à 85 pour cent!

Prise II, rend accessible une mode différente et des vêtements que vous ne retrouverez nulle part ailleurs. Robes, jupes, pantalons, chaussures et accessoires...tout pour vous habiller de la tête aux pieds! **Prise II**, l'alternative dans le monde des boutiques de prêt-à-porter.

Boutique **Prise II**, parce que deux fois valent mieux qu'une!

La Maison du Pull...vous connaissez? C'est sans contester, le spécialiste du chandail norvégien dans la région métropolitaine, avec des marques comme Geiger et Giesswein. À découvrir de superbes collections comme Dale of Norway pour homme et femme, mais aussi offert, dans sa version enfant. Des tricots enveloppants, des mailles irrésistibles...des modèles italiens comme Monari, Martello et des exclusivités québécoises comme les jupes, chemisiers et chandails Norën. Sans oublier, les fameux chandails genre "polar" fabriqués à la main par l'artisane Danielle Nault.

Un choix impressionnant de leggings, les fameux pantalons extensibles "Bruno St-Hilaire" et les vêtements en cuir signés "Crown Leather".

La Maison du Pull, une chaleureuse aventure...

Pas besoin d'être détective pour connaître les dessous de la rue Victoria... il suffit d'y entrer! La maison qui célébrait en octobre dernier son cinquième anniversaire, est le rendez-vous de la lingerie féminine de haute gamme. Des grands noms comme LeJaby, Chantelle, Mari-jo, Simone Pérèle, Rosi, Passionnata.

D'irrésistibles vêtements d'intérieur venus de Finlande, mais également, des griffes québécoises comme Diamond Tea et La Picardie. Des chemises de nuit et des pyjamas à faire rêver! Des pantoufles, de mignonnes camisoles et des maillots de bain. Découvrez dès aujourd'hui les mille et un trésors de la boutique Les dessous de la rue Victoria...

Les dessous de la rue Victoria, quand on n'a plus rien à cacher!

Il était une fois, une charmante boutique sur la rue Victoria qui se spécialisait dans les objets domestiques originaux et inusités, venant d'ici et d'ailleurs. À l'intérieur, un monde fascinant d'accessoires-cadeaux, de meubles d'appoint et d'éléments de décoration faisait la joie de toute la clientèle.

On y trouvait également la plus importante collection de produits Tintin à



PIAZZETTA
RESTAURANT DE
FINE
PIZZA

OUVERT TOUS LES JOURS À PARTIR DE 11H30

Rendez-vous de la Rive-Sud,
le restaurant La Piazzetta est
renommé pour ses «fines»
pizzas à l'européenne.

680, Victoria
St-Lambert
466-1155

Carrément
Angélique!

Saute-Mouton

Boutique de laine
spécialité: fibres naturelles

- Rowan d'Angleterre
- Filatures d'Italie
- Accessoires, etc...

20, Webster, Saint-Lambert 671-1155

Montréal! Vaisselle importée, papeterie, bottin téléphonique, fourre-tout, sacs à dos, montres et papiers peints à l'effigie du célèbre personnage... On y trouvait également des masques exclusifs de fabrication québécoise, des tuiles décoratives amusantes. Tous les grands enfants aimaient venir y dénicher de très beaux cadeaux pour Noël, mais ça, c'est une autre histoire...

Il était une fois, la boutique qui en a long à vous raconter!

À la tabagie **Vardon** on connaît le tabac et ce depuis 1968! Établis dans une magnifique maison historique de la rue Green, les Letendre offrent depuis près de 30 ans déjà, un service personnalisé à la hauteur des attentes de sa fidèle clientèle.

Des tabacs importés du Danemark et d'Angleterre, des cigares de la Havane, un grand choix de cigarillos et un assortiment impressionnant de pipes de bruyère de qualité. Sans oublier, les fameux briquets Zippo, garantis à vie et une foule d'accessoires pour le fumeur.

Chez Vardon, c'est aussi plus de 3500 titres disponibles en magasin. Des revues, des journaux nationaux et internationaux et des livres de poche. Un méga-



MAISON DU PULL
PRÊT-À-PORTER

GEIGER
Collection

585, RUE VICTORIA, SAINT-LAMBERT (QUÉBEC) J4P 2J5
(514) 465-3535

B.L.I.T.Z
COIFFURE

Un concept de beauté complet, unisexue.

Un centre de service personnalisé styliste et visagiste

98, av. Laurier Ouest
Montréal,
Tél. : (514) 271-5083

647, rue Victoria
St-Lambert,
Tél. : (514) 466-5361

Le
**Chemisier
pour Elle**
Prêt-à-porter...

579, Victoria
(face à TAYLOR)
Saint-Lambert
671-1371

Les Dessous de la rue
Victoria

Fine lingerie
Tenues d'intérieur
Maillots de bain
Exclusivités
Ajustements...

Élégance et confort
depuis 5 ans!

466.07.01
466, rue Victoria, Saint-Lambert
Ouvert le dimanche de 12h à 17h



LOUIS PERRIER
Joaillier-Designer

48, du Petit-Champlain, Québec (Québec) (418) 692-4633
83, Saint-Paul Est, Vieux-Montréal (Montréal) (514) 878-8169
428-A, Victoria, Saint-Lambert (Québec) (514) 671-8993

CARNAVAL NOUVELLE-ORLÉANS
Vous voulez faire un voyage différent!!!
Joignez-vous à notre groupe du 1er au 12 février 1997

Départ de Montréal en autocar climatisé vers la Nouvelle-Orléans avec arrêt à Nashville, Memphis, excursion à la plage de Biloxi et Baton Rouge...

856,00 \$

Prix par personne en occupation double, toutes taxes incluses, comprenant le transport, hôtels, excursions et manutention d'une valise. Occupation simple, triple et quadruple disponible. Permis du Québec

Une exclusivité de
VOYAGES MARCEL BÉLIVEAU INTERNATIONAL ST-LAMBERT
14 Desaulniers
St-Lambert, Québec
J4P 1L1
Tél: 514-465-6424 / 1-800-820-4550

REPORTAGE PUBLICITAIRE

Saint-Lambert

kiosque, offrant également des journaux en langues espagnole et allemande. La tabagie Vardon, le coin des connaisseurs!

Vous rêvez de douces et chaudes vacances au soleil? Pensez à **Voyages Marcel Béliveau** St-Lambert, une maison de confiance qui vous offre la garantie d'un voyage de tout repos. Des conseillers en voyage expérimentés, sont à votre disposition pour vous informer sur les différentes destinations disponibles.

Venezuela, Maroc, Tunisie, Espagne, Colombie, Guadeloupe... vous n'avez que l'embarras du choix. Réservez dès maintenant pour vos vacances de février et dites adieu à l'hiver québécois.

Voyages Marcel Béliveau St-Lambert met du soleil dans chaque valise...

Voyages Marcel Béliveau St-Lambert, pour voyager sans surprise!

À la boutique **Le Chemisier pour elle**, la magie de Noël est belle et bien installée. De l'extérieur, une vitrine savamment décorée, mettant en vedette 3 rois mages vêtus de lin naturel, nous invite à entrer.

Les griffes les plus réputées du prêt-à-porter féminin y sont. Jean-Claude Poitras, Kasha de Rodier, Andrea Jovine, Peter Nygård, Jones New York, sans oublier Ça va de soi et Moda Filate.

De la soie vapoureuse, des lainages élégants, des cuirs racés, Le Chemisier pour elle vous offre une mode sobre et accessible. De plus, la boutique vous accueille sur rendez-vous au moment qui vous convient, afin de mieux répondre aux exigences de votre horaire.

Le Chemisier pour elle, la mode juste pour vous!

Vous pensez à changer de look pour les fêtes, confiez vos cheveux aux experts de chez **Blitz**. Une équipe de maîtres-coiffeurs et de techniciennes en coloration qui n'ont qu'un seul souhait, vous faire toute une tête!

Mais Blitz, c'est aussi le service de manucure, l'épilation à la cire et l'électrolyse réalisé par une infirmière diplômée. Faites-vous gâter cette année, demandez des certificats-cadeaux de chez Blitz coiffure. Après tout, vous le méritez bien!

Blitz, bien plus qu'un simple salon de coiffure!

À Saint-Lambert, le rendez-vous des inconditionnels de la fine pizza, c'est **Piazzetta**. Un merveilleux royaume de saveurs et d'arômes, qui vous entraîne dans une délicieuse aventure gastronomique. Premier resto à servir des pizzas carrées, Piazzetta vous propose un choix incomparable de fines pizzas à l'europpéenne... végétarienne, pistou, crevettes, à l'ail, saumon fumé, fromage de chèvre, parmesan... Des ingrédients pleins de fraîcheur et une pâte mince à souhait!

Piazzetta propose également, quelques plats de pâtes, des salades-repas, de superbes entrées et une intéressante carte des vins... histoire d'accompagner divinement votre joyeux repas. Venez goûter la différence Piazzetta, dans une ambiance sympathique et un décor unique!

Piazzetta... pour la passion de la pizza!


Pour compléter votre tournée en beauté, quoi de mieux qu'un arrêt chez **Boutique Touche Finale**, la plus que boutique, où vous trouverez tout ce qu'il vous faut pour figoler votre décor. Couronnes, arrangements et sapins de Noël conçus et fabriqués dans l'atelier de la maison. Des milliers de fleurs en «soie» aussi belles que nature, des vases, des cadres et des accessoires irrésistibles.

Ici, chaque détail compte! Les meubles d'appoint, les lampes et les décorations se marient agréablement et avec goût. Venez découvrir notre deuxième étage où vous trouverez le petit quelque chose de très spécial que vous cherchiez depuis longtemps.

Boutique Touche Finale...un point, c'est tout!

Pour un Noël exceptionnel! *Boutique Touche Finale*

Décorations de Noël
Cadeaux
Fleurs



460 AV. VICTORIA, SAINT-LAMBERT
465-9667
Ouvert les dimanches

Crêperie Bretonne

LE ST-L

Le St-L vous propose sa table d'hôte et ses soirées Clairvoyance pour seulement 19⁹⁵\$

Réservez tôt au (514) 465-8535
579, rue Notre-Dame, St-Lambert

Il était une fois...
BOUTIQUE DE DÉCORATION

C'est le temps des fêtes!

Ladran limestone
Modèle: Maharaja



428-B Victoria St-Lambert (514) 466-3818

Tabagie Presse **Vardon**
Rive-Sud depuis 1920

- Kiosque à journaux
- Grande variété de revues
- Importations de tabacs

• Un choix des plus complets de cigares cubains à l'humidor sur la rive sud

40, rue Green (#132, sortie Notre-Dame) St-Lambert Tél.: (514) 671-6076
Heures d'ouverture: lun. au ven. 9h à 21h
sam.: 9h à 17h30, dim.: 10 à 16h

Chandré
la boutique de la rive-sud

le 13 de la rue
la sorderie de la rive-sud



50% et + sur tous les vêtements

Yves Grébeau et son équipe vous souhaitent un Joyeux Temps des Fêtes

562, Notre-Dame, angle Notre-Dame et Webster, 923.52.11
rte 132, sortie Notre-Dame, Saint-Lambert 923.52.13

Prise II

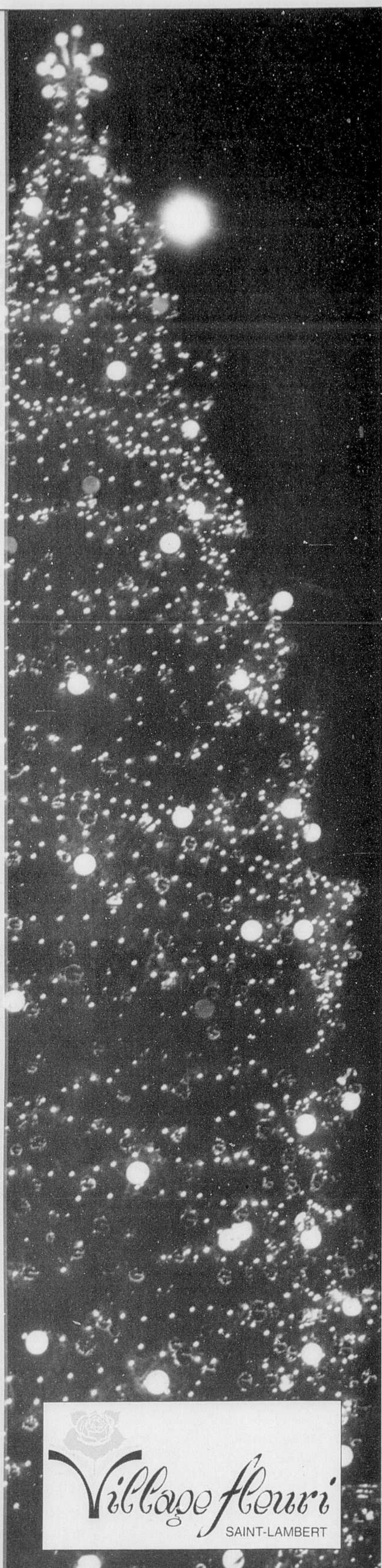
VÊTEMENTS NEUFS À PRIX RÉDUITS

- Tru • Pyramide • Choise
- Steilman • K.S. • Choise • Blacky Dress

VÊTEMENTS PRESQUE NEUFS

Ouvert 7 jours

536 Victoria, St-Lambert 923-1725
(2e étage, au dessus de chez Max Crème Glacée)



IGA
LES MARCHÉS LOUISE MÉNARD

LES PLUS BELLES TABLES DES FÊTES PRENNENT TOUT LEUR ÉCLAT CHEZ IGA.

371, avenue Victoria, Saint-Lambert, Québec, J4P 2H7 • Tél.: 466-3880
3, boulevard Montclair Nord, Candiac, Québec, J5P 3L4 • Tél.: 444-3412
30, Place du Commerce, Île des Soeurs, Québec, H3E 1V7 • Tél.: 362-6330

**FIDO N'EST PAS
UN CELLULAIRE.**



FIDO A UNE PUCE



Fido n'est pas bêtement un cellulaire.

Fido, c'est la nouvelle génération de communications sans fil, le seul et unique réseau SCP (Services de communications personnelles) au Canada. Le seul également à posséder une puce qui identifie instantanément son maître. Aussi personnalisé qu'une carte bancaire, ce microprocesseur intégré vous protège contre la fraude et le piratage.

Se nourrissant de la plus récente technologie numérique, le service Fido^{MC} vous assure le plein contrôle et l'entière confidentialité de toutes vos communications. Moins énergivore, cette même technologie maximise l'autonomie de votre pile. Polyvalent et abordable, Fido vous suit partout, dans vos marches et vos démarches. Parce qu'il n'a qu'un maître: vous!

LE MENU DE FIDO

Avec Fido, vous obtenez une réponse intelligente à vos besoins urbains de communications. Toujours fidèle au poste, aussi efficace que la souris de votre ordinateur, Fido vous donne accès à un menu à la carte de services novateurs et simples d'utilisation. En voici un aperçu.

Service Fido

- Appel en attente
- Renvoi d'appels
- Service conférence (selon l'appareil choisi)

Services personnalisés Fido

- Afficheur
- Messagerie vocale personnelle
- Messagerie fax
- Messagerie texte

PRIX DE LANCEMENT

400 minutes
40 \$ par mois

Plus économique à l'utilisation que le cellulaire, Fido démocratise l'univers des communications mobiles. À preuve, son prix de lancement unique, garanti pour deux ans si vous vous en prévaluez dès maintenant: 400 minutes par mois, quelle que soit l'heure, pour seulement 40 \$. Et au-delà de ce généreux laps de temps, la minute est calculée au tarif exceptionnel de 20¢.

Côté interurbain, Fido présente une offre qui a autant de chien: 15¢ la minute au Québec et 20¢ ailleurs au Canada et aux États-Unis, et cela en tout temps. À des tarifs aussi raisonnables, vous pouvez parler sans compter et utiliser votre Fido à tout instant.

Veillez prendre note que les coûts de l'appareil Fido^{MC}, de la carte à puce, du permis SCP et des services personnalisés ne sont pas compris dans ce programme tarifaire.

FACTURATION À LA SECONDE

Avec Fido, la facturation est honnête et d'une précision inouïe. Tout temps d'antenne est calculé à la seconde et non grossièrement arrondi à la minute.

RÉSEAU FIDO



Fido a une belle couverture. Tricotée serrée. Le réseau Fido dessert la grande région métropolitaine de Montréal, première étape dans le déploiement d'un réseau national de communications sans fil. De cette zone, vous pouvez faire et recevoir tous vos appels locaux et interurbains.

IL Y A UN OS?

Fido n'en démord pas. S'il y a un os, comptez sur lui pour le trouver. Parce que Fido fait tout pour satisfaire son maître!

Pour mettre la main sur votre Fido, passez au magasin Fido du 1004, Sainte-Catherine Ouest ou aux comptoirs Fido du Carrefour Angrignon, du Centre Rockland, des Ailes de la mode ou des succursales Bureau en gros de la région de Montréal.

**BUREAU
EN GROS**
Ailes de bureau • Pas plus d'entrepôt

AILES
LES AILES DE LA MODE

Appelez-le par son nom.

925-FIDO



**C'EST VOUS
LE MAÎTRE.**

Fido est une marque de commerce de Microcell Solutions Inc.

• POLITIQUE •

Le rapport annuel du Vérificateur général du Québec

La liste électorale permanente coûtera 60 % plus cher que prévu

«Le DGE ne s'est pas suffisamment préoccupé des principes de saine gestion», accuse Guy Breton

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

La liste électorale permanente informatisée mise en place par le Directeur général des élections (DGE) pourrait coûter jusqu'à 60 % plus cher que prévu, révèle le Vérificateur général.

L'augmentation des coûts serait attribuable à des «lacunes» dans la gestion des contrats attribués aux sous-traitants.

«Le DGE ne s'est pas suffisamment préoccupé des principes de saine gestion», accuse Guy Breton dans le second tome de son rapport annuel.

Il montre du doigt notamment l'attribution de contrats sans appel d'offres à des fournisseurs et le manque de précision dans l'évaluation des ressources humaines nécessaires pour la réalisation d'un contrat qui a fait l'objet d'un appel d'offres sans prix, c'est-à-dire sans plafond.

Le rapport n'identifie pas les fournisseurs concernés, qui n'ont commis aucune action illégale.

En mars 1993, le Directeur général des élections, Pierre-F. Côté, prévoyait que l'instauration d'une liste permanente des électeurs, sur support informatique, coûterait 3,8 millions et permettrait des économies de 15 millions sur cinq ans par la suite.

En mai dernier, M. Côté prévoyait un dépassement minimum de 1,3 million de dollars pouvant atteindre 2,5 millions de dollars. Si le scénario maximal se concrétise, la liste aura coûté 6,2 millions au lieu de 3,8 millions.

Dans sa réponse au Vérificateur, le DGE invoque le «contexte de relative urgence» imposé par le gouvernement et quelques changements législatifs en cours de route pour justifier la procédure suivie.

Le Vérificateur reproche par ailleurs au DGE la signature d'un contrat de 280 000 \$ pour l'informatisation

de la mise à jour des sections de vote avec un fournisseur dont le produit n'a pas donné les résultats escomptés, forçant le DGE à terminer le processus manuellement.

Pas de T-4 pour 41 000 recenseurs

Enfin, M. Breton signale ce qu'il estime être une anomalie concernant la rémunération du personnel électoral.

Le Vérificateur reproche à M. Côté de n'avoir pas émis de relevés de revenus d'emploi (feuilles T-4) pour une bonne partie du personnel électoral lors des élections de 1994 et du référendum de 1995.

Depuis 1973, le DGE n'est pas tenu d'émettre un feuillet pour les travailleurs d'élections gagnant moins de 250 \$.

M. Breton considère que cette pratique décourage ceux qui en bénéficient de déclarer la totalité de leurs revenus. Selon lui, le montant qui aurait pu échapper au contrôle du fisc à cause de cette disposition serait de 23,7 millions pour le référendum de 1995.

En outre, en 1995, le DGE n'a émis aucun relevé pour les 41 000 recenseurs, dont au moins le quart ont reçu plus de 250 \$, sans compter les 16 000 travailleurs d'élections qui avaient cumulé plus d'une fonction et dont le revenu total dépasse la norme de 250 \$.

Le Vérificateur général est conscient du fait qu'un grand nombre de travailleurs d'élections ont des revenus qui sont inférieurs au seuil minimal d'imposition et qu'en ce sens, la déclaration de ces modestes revenus n'aurait pas forcément rapporté de fortes sommes au fisc.

Cependant, cette pratique «va à l'encontre de l'effort collectif actuel visant à combattre l'évasion fiscale», dit le Vérificateur.

Déficit zéro: gare aux fictions comptables

LE DEVOIR

Québec — Le Vérificateur général Guy Breton met en garde le gouvernement contre la tentation de modifier ses méthodes comptables pour faire croire à une réduction du déficit qui ne serait due qu'à des fictions comptables.

Le Vérificateur «tient pour acquis que, pour garder sa crédibilité, le gouvernement respectera les règles comptables», écrit-il.

Ce qui ne l'empêche pas de rappeler que dans la poursuite de l'objectif du déficit zéro, «il ne saurait être question de retarder ou de reporter indûment la comptabilisation de certaines dépenses, ni exclure des livres des transactions financières afin de modifier le calcul de son déficit réel».

En conférence de presse, M. Breton a précisé que sa «seule crainte» réside dans le risque que les changements faits aux méthodes comptables «ne soient pas explicités» publiquement.

«Je ne l'accuse pas de faire du maquillage», a dit M. Breton, qui estime que certaines pratiques, comme l'étalement sur plusieurs années de certaines dépenses d'immobilisations, sont justifiées. «Ce dont je veux m'assurer, dit-il, c'est qu'il sera transparent dans ses gestes.» Il importe que le public sache dans quelle mesure le déficit baisse à cause de manœuvres comptables plutôt qu'à cause d'une baisse des dépenses ou d'une hausse des revenus.

MV



ARCHIVES, LE DEVOIR

Le Vérificateur général du Québec, Guy Breton.

La politique de santé mentale est un échec

Pas de fonds ni pour la prévention, ni pour la réinsertion

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU
DE QUÉBEC

La politique québécoise de santé mentale adoptée en 1989 et devant favoriser le maintien des malades dans leur milieu de vie est «un échec», affirme le Vérificateur général.

«On ne peut que constater un échec quant au réaménagement souhaité des ressources en santé mentale», écrit-il dans son rapport. Un certain recul est même observé du fait que les ressources sont encore plus concentrées dans les traitements spécialisés.

«Le Québec est toujours aux prises avec un important surplus de lits en psychiatrie par rapport aux normes du ministère», ajoute-t-il.

Le respect intégral de ces normes aurait permis de dégager 78 millions de dollars. «Parallèlement, on trouve encore peu de services dans la communauté pour les personnes qui

en ont besoin.» Le budget en santé mentale des hôpitaux a crû de 85 millions de 1991 à 1996, indique le Vérificateur.

Dans le contexte de la lutte au déficit, l'augmentation des dépenses dans les hôpitaux réduit d'autant les possibilités de développer de nouveaux services dans les milieux de vie des malades.

Résultat: alors que la mise en œuvre des actions prévues au plan d'organisation de services d'une région nécessitait 46,7 millions de dollars, la région régionale concernée n'y a consacré qu'un million.

Le Vérificateur observe de plus que «peu d'interventions» structurées de prévention ont été réalisées. «Leur incidence est par conséquent restreinte», écrit-il.

Alors qu'elles avaient prévu allouer respectivement quatre millions et 500 000 \$ en cette matière, deux régions visitées y consacrent annuellement moins de 100 000 \$.

En excluant la rémunération des médecins et le coût des médicaments, les dépenses en santé mentale s'élevaient à 800 millions par an.

Le ministère vient de produire un bilan de l'implantation de la Politique de santé mentale et réclame des ajustements.

Un comité de mise à jour de la Politique de santé mentale a été constitué en juin 1996.

Des pratiques à condamner

LE DEVOIR

Le deuxième tome du rapport du Vérificateur général pour l'année 1995-96 recèle quelques remontrances contre diverses pratiques administratives. En particulier:

■ il existe des lacunes dans le contrôle des sommes allouées pour la recherche-développement par le MICST. «La pertinence des projets n'est pas toujours démontrée», la valeur scientifique des projets est mal assurée, les dépassements de coûts sont fréquents, la gestion manque de rigueur et le gouvernement souffre de l'absence d'une politique en matière de propriété intellectuelle et du manque de souci d'obtenir les droits et redevances qui lui reviennent;

■ bien que les résultats soient généralement supérieurs aux examens du ministère pour les élèves du secteur privé, le Vérificateur observe que les écoles privées ne respectent pas toujours le régime pédagogique du secondaire, ni le temps prévu pour les matières obligatoires, alors que certains des manuels utilisés ne sont pas approuvés par le ministère. Le Vérificateur s'inquiète par ailleurs de la tolérance du MEQ par rapport à l'existence d'écoles non reconnues, ce qui prive des milliers d'élèves d'obtenir cette année encore des diplômes officiels et d'être admis au collégial;

■ les autorités de la sécurité civile ne savent pas si les municipalités sont bien préparées à faire face à un sinistre comme une inondation ou un glissement de terrain, estime le Vérificateur, qui reproche en outre au ministère de n'avoir pas clairement établi de critères d'admissibilité clairs et constants aux programmes d'indemnisation.

DÉCLARATION DE LA COALITION DES ORGANISATIONS SYNDICALES INDÉPENDANTES DES SECTEURS PUBLIC ET PARAPUBLIC

Le gouvernement Bouchard veut faire payer aux secteurs public et parapublic, qui représentent 16 % de l'ensemble des travailleuses et travailleurs québécois, 54 % de la réduction de ses dépenses.

C'EST ABUSIF !

Le gouvernement Bouchard tient tellement à atteindre pour l'an 2000 le déficit zéro qu'il va jusqu'à mettre de l'avant une solution entraînant des mises à pied additionnelles importantes et une plus grande réduction des services à la population dans les secteurs de la Santé, de l'Éducation et de la Fonction publique.

C'EST INACCEPTABLE !

Le gouvernement Bouchard convoite nos fonds de pension, pourtant il n'y contribue pas. Cet argent appartient à celles et à ceux qui y cotisent au même titre que les sommes que vous versez dans votre RÉER. Cet argent doit donc servir essentiellement à des fins de retraite. Ceux qui disent le contraire se trompent, nous trompent et trompent la population.

C'EST DU VOL !

Le gouvernement Bouchard doit cesser ses menaces. La Coalition des organisations syndicales indépendantes, représentant 130 000 travailleuses et travailleurs de la Santé de l'Éducation et de la Fonction publique déclare au gouvernement que les ultimatums, c'est assez.

NOTRE RÉPONSE C'EST NON !

Association des syndicats de professionnelles et professionnels des collèges du Québec (ASPPCQ) • Association professionnelle des gardes du corps du gouvernement du Québec (APGCGQ) • Association professionnelle des ingénieurs du gouvernement du Québec (APIGQ) • Association professionnelle des inhalothérapeutes du Québec (APIQ) • Association professionnelle des technologistes médicaux du Québec (APTMQ) • Centrale des professionnelles et professionnels de la santé (CPS) • Fédération autonome du collégial (FAC) • Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIQ) • Fraternité des constables du contrôle routier du Québec (FCCRQ) • Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ) • Syndicat des agents de conservation de la faune du Québec (SACFQ) • Syndicat des agents de la paix en services correctionnels du Québec (SAPSCQ) • Syndicat des constables spéciaux du gouvernement du Québec (SCSGQ) • Syndicat des professeurs de l'État du Québec (SPEQ) • Syndicat des professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) • Syndicat professionnel des diététistes du Québec (SPDQ) • Syndicat professionnel des médecins du gouvernement du Québec (SPMGQ) • Union québécoise des infirmières et infirmiers auxiliaires (UQIIA)

É D I T O R I A L

Une mort annoncée?

Jean-Robert Sansfaçon

Ses audiences closes, le CRTC doit maintenant décider s'il approuvera l'entente intervenue plus tôt cette année pour la vente des actifs de CFCF inc. (incluant TQS) au Groupe Vidéotron, propriétaire de TVA. Les enjeux sont à la fois complexes et multiples.

Rappelons que la première entente survenue l'an dernier entre Le Groupe Vidéotron et CFCF inc. devait conduire à un échange d'actifs entre les deux groupes, Vidéotron cédant TVA contre le réseau de câblodistribution CF Câble dans l'ouest de Montréal. N'eût été de l'opposition des actionnaires financièrement insatisfaits, Vidéotron serait ainsi sortie du domaine de la télévision généraliste pour concentrer ses efforts sur la câblodistribution et le développement de l'autoroute électronique. De son côté, CFCF inc. serait devenu seul propriétaire de CFCF, de TVA et de TQS.

C'est à la surprise générale qu'en avril dernier, devant la certitude de ne pas pouvoir satisfaire l'appétit de ses actionnaires, la direction de CFCF inc. choisissait de renoncer à cet échange et de se retirer complètement du secteur des communications en vendant tout à Vidéotron: le réseau de câblodistribution CF Câble et les deux stations de télévision, CFCF et TQS. Si le CRTC sanctionne cette nouvelle transaction, le paysage télévisuel du Québec en sortira transformé.

En tête des arguments présentés par Vidéotron pour justifier l'avènement d'un quasi-monopole dans la télévision privée francophone, il y a la fragilité financière de Télévision Quatre Saisons. Il est vrai que depuis sa création, TQS n'a jamais fait ses frais. Le marché de la publicité est restreint et les joueurs de plus en plus nombreux depuis l'arrivée de TQS et des chaînes spécialisées. À la suite de cette acquisition par le puissant Groupe Vidéotron, TQS verrait ses assises financières renforcées.

C'est aussi là le pilier sur lequel s'appuient les employés de TQS et la Fédération professionnelle des journalistes pour donner leur appui à la transaction, malgré la forte concentration de la propriété qui en résultera. S'ajoute le fait que le seul concurrent ouvertement intéressé à TQS, COGECO inc., n'a pas la réputation d'accorder beaucoup d'attention à développer une programmation maison et une information de qualité dans les stations qu'il possède déjà, à Trois-Rivières et à Sherbrooke. On comprend ces artisans, tout en se rappelant qu'en d'autres temps, on les a vus souvent plus critiques devant des projets de concentration aux conséquences parfois moins dramatiques.

Même si le CRTC forçait Vidéotron à maintenir une salle de nouvelles indépendante dans chaque station, qu'arriverait-il le jour où la direction de Vidéotron en viendrait à conclure que la rentabilité optimale de ses opérations devrait passer par la fermeture de TQS? Rappelons-nous la fusion récente de CKAC et de CJMS, et avant cela, l'achat de *Montréal-Matin* par Power Corpo-

ration. Tant que TQS sera le complément de TVA et rejoindra une clientèle différente en nombre suffisant, on lui permettra de vivre. Mais le jour où l'on réalisera que la survie de TQS n'a pour conséquence que de diluer les recettes de publicité tout en multipliant les coûts, il suffira de laisser le malade agoniser pour justifier sa mise à mort, sans devoir céder la station à un concurrent et toujours dans le noble but de sauver le navire amiral et son équipage.

Un autre problème se pose en région. À l'heure actuelle, le concurrent et l'ennemi juré de TVA à Sherbrooke et à Trois-Rivières, COGECO, retransmet à la fois le signal de Radio-Canada et celui de TQS. Si TVA devient le propriétaire de TQS, peut-on imaginer qu'elle continuera gentiment d'alimenter la caisse de COGECO-TQS, concurrente immédiate d'une station affiliée à TVA?

En publicité toujours, puisque les deux réseaux TQS et TVA contrôleront plus de 65% de l'auditoire francophone des chaînes généralistes (sans compter le prochain canal des manchettes de TVA), comment ne pas plaindre les annonceurs désormais forcés «d'acheter» du TQS «pas cher, pas cher» à des heures impossibles, condition incontournable pour s'assurer d'une présence à prix de monopole sur le réseau TVA aux heures de grande écoute? Une situation qui deviendra d'autant plus difficile avec le retrait prochain de Radio-Canada et de Télé-Québec de certains cré-

neaux populaires. Et que dire des producteurs indépendants, des réalisateurs, techniciens ou journalistes qui n'auront pas su plaire à la direction des deux réseaux unifiés, TVA et TQS?

TQS a profité d'une base financière stable avec CFCF inc. depuis sa création. À l'évidence, cela n'a pas suffi jusqu'ici pour assurer sa rentabilité. Si Vidéotron ne parvient pas plus que l'ancien propriétaire à retirer des bénéfices significatifs de son investissement, ou si cela se fait aux dépens de TVA, il faut s'attendre à une opération de «rationalisation» majeure, y compris dans le service des nouvelles. Avant de donner son accord à la transaction, le CRTC et sa nouvelle présidente Françoise Bertrand, doivent se demander s'il est dans le meilleur intérêt des francophones québécois de laisser entre les mains d'une seule entreprise près de 70% des cotes d'écoute et les trois quarts de la câblodistribution. Si le principal obstacle au maintien d'une diversification dans la propriété des ondes est la réputation mitigée et les moyens limités du seul concurrent ouvertement intéressé à l'acquisition de TQS, pourquoi ne pas faire une petite enquête dans les milieux financiers avant de lancer la serviette? Nul doute qu'on y trouverait quelque investisseur indépendant capable de prendre la relève de CFCF dans l'enthousiasme.

La politique sur la Lune

François Brousseau

Hergé avait-il finalement raison? Tout le monde se souvient du fameux passage de l'album *On a marché sur la Lune*, où Tintin se laisse tomber au fond d'une profonde caverne géologique et se retrouve soudain sur un lit de glace.

Interrogé plusieurs années après la sortie de cet album, le célèbre bédéiste belge avait reconnu avoir décrit «une invraisemblance scientifique», précisant qu'il «aurait bien dû se renseigner davantage» avant de prendre son crayon... Absence d'atmosphère, densité insuffisante, gravité trop faible, exposition de la majeure partie de la surface lunaire à un soleil de plomb: tout semblait exclure jusqu'à la possibilité d'une telle découverte.

Voilà qui rend encore plus incroyable l'information lancée cette semaine, à grand renfort de publicité, par le ministère américain de la Défense. Information selon laquelle oui, il y aurait bel et bien de l'eau sur notre cher satellite. Et les médias d'y aller, tout de go, de folles extrapolations: qui dit eau dit ravitaillement, agriculture, colonisation humaine, exploration vers d'autres planètes, etc. *Sky is the limit*. Une version sidérale et sidérante de *Perrette et le pot au lait*...

Comme par hasard, cette information, «retenue» près de deux ans par le Pentagone — le Pentagone? pour-

quoi le Pentagone? —, coïncide avec une relance de l'exploration spatiale, à nouveau favorisée par les plus hautes autorités américaines... et à quelques heures près, avec le lancement d'une prometteuse sonde spatiale vers Mars.

Cette affaire de la glace «probable mais non certaine» sur le pôle sud de la Lune suit de quelques mois à peine un autre scoop tout autant sujet à caution: un apparent fossile bactérien (également «probable mais non certain») sur une météorite martienne, signe possible de vie passée. Une «nouvelle» qui avait poussé le président Clinton à sauter immédiatement sur le premier micro disponible, pour plaider avec enthousiasme la cause de l'exploration spatiale.

Certes, l'exploration spatiale est une chose extraordinaire qui ne mérite pas d'être sacrifiée — une fois la Guerre froide enterrée — sur l'autel de la primaire démagogie anti-dépenses publiques qui est dans l'air du temps... Mais user ainsi de stratagèmes médiatiques, voire carrément d'«intox», aux seules fins de conditionner le bon public de 7 à 77 ans à la «nouvelle ligne» budgétaire en vigueur à la NASA, voilà qui jette un éclairage intéressant sur les singuliers rapports qui existent entre la science et la politique.

L E T T R E S

Une œuvre pour une cause...

Le jour de l'armistice, grâce à l'appui de la Ville de Montréal, les Artistes pour la paix ont reçu 1000 personnes au Centre Pierre-Péladeau, dont près de 900 spectateurs, pour célébrer le cinquantième de l'UNESCO et la semaine interculturelle nationale; pour la plupart issus des trois grandes religions monothéistes, ces gens ont accordé une ovation debout de dix minutes à l'œuvre d'Anne Lauber et à ses conséquences directes et visibles: des laïcs et religieux juifs, chrétiens et islamiques s'embrassant avec effusion, avec une émotion indicible puisque plusieurs pleuraient à chaudes larmes.

La compositrice Anne Lauber a eu l'humilité de nous livrer dans les notes de programme les sources de son inspiration, en les remerciant nommément. Le collaborateur du *Devoir* en a profité pour nier toute originalité à ce qu'il appela dédaigneusement «le produit». La compositrice Anne Lauber a

eu l'humilité de consacrer son œuvre à une cause, celle des Artistes pour la paix qui, bien loin d'être une «correction politique», se voit ignorée par les médias officiels. Un mouvement avec près de 600 membres n'aurait-il pas droit à la parole? Non, car cette parole dénonce «la fabrication du consentement» à la guerre financée par des compagnies riches et influentes. Que François Tousignant critique l'esthétique d'Anne Lauber, en la reliant au livre récemment paru sur son groupe des «mélodistes indépendants», il en a parfaitement le droit. Mais qu'il s'arroge celui de démolir les intentions morales d'une personne qui a travaillé deux ans à réunir pour une première mondiale des représentants de trois religions afin de promouvoir la paix et de tourner le dos aux siècles de massacres provoqués par des dissensions religieuses, cela dépasse les limites de la décence.

Pierre Jasmin
Président
Les Artistes pour la paix
Montréal, 18 novembre 1996

... Et les sources de l'émotion

M. Jasmin se plaint que sa cause soit ignorée des médias. *Le Devoir* en a fait état. Qu'il sache que j'ai reçu le livre dont il parle quatre jours après la parution de mon article. Comment aurais-je pu y relier mon propos, et où dans mon texte?

En ce qui concerne la cause, je ne vois nullement où elle est méprisée. Au contraire, j'ai autant loué les diverses traditions que la noble intention derrière cette manifestation. Mon travail est de m'occuper de musique et M. Jasmin aura du mal à démontrer que l'émotion ne venait pas de sources autres que celles de la composition.

Elles ne sont pas toujours à négliger, j'en conviens. Je ferai donc un parallèle honorable: *Canite 3* d'Anne Lauber pourrait se comparer à *La Victoire de Wellington* op. 91 de Beethoven.

François Tousignant

PRIVATISATION DE L'EAU
SUR LA LUNE?

O P I N I O N

Je suis ignorant!

LOUIS-PHILIPPE
GRATTON

Jeune diplômé universitaire

Je termine à peine une maîtrise et pourtant, je suis ignorant! Imaginez, après plus de 20 ans passés sur les bancs d'école à m'emmerder ferme, je sens un trou profond dans ma formation générale. J'en vois déjà me jeter à la figure que j'en suis le premier responsable. Alors là, croyez-moi, entre les bouquins, le théâtre, le cinéma, l'opéra, les concerts, les journaux, les conférences, alouette: je ne rate rien. En fait, j'essaie de rattraper le temps perdu.

Alors, pourquoi ce trou béant? A cause de la philosophie générale de notre système d'éducation. Le Québec s'est doté d'un réseau scolaire déficient: on y forme des ignorants en série. Ce ne sont pas des connaissances que l'on propose aux jeunes, c'est un minimum pour survivre: «Un petit peu de mathématiques, de français, d'économie familiale et d'éducation physique; ça devrait suffire.» Pourquoi ne pas se contenter d'enseigner la chasse, la pêche, la cuisine et la baise à nos enfants? C'est tout ce dont ils ont besoin, non? La littérature, euh! «Ça sert à rien.»

De mes deux prémânes et de ma maternelle, je n'ai pour tout souvenir que trois photos. J'ai peut-être appris à être propre, à ne pas mordre mon petit voisin — je l'ai quand même mordu, il n'y avait rien là à l'époque — et à barbouiller. Peut-être un peu plus, je ne sais pas, ma mémoire a préféré oublier.

Le primaire, j'en ai déjà une vision plus nuancée. Au bas mot, autour de sept heures d'ennui par jour, multipliez le tout par 180 et vous aurez une année d'enfer, rien de moins. Une hystérie qui répète jour après jour les mêmes banalités, un rythme d'apprentissage lent, un minimalisme désolant dans le contenu des cours, un système qui ne tient pas compte des forces et des faiblesses de chacun; voilà le primaire. À cet âge-là, un enfant n'est pas prêt à explorer l'histoire de son pays ni à

comprendre quoi que ce soit à son système politique, et encore moins à s'initier à la philosophie. Je me rappelle mon émission favorite à cette époque, *Il était une fois...*, un dessin animé qui nous transportait aux quatre coins du monde...

Le primaire, c'est aussi le point d'ancrage au développement de masse. Vous apprenez à écrire comme tout le monde, à agir comme tout le monde et à ne surtout pas exister en dehors du moule commun. Je me souviens du scandale provoqué parce que je signais mes œuvres en arts plastiques «LP4»; de quoi vous dégoûter à jamais de l'art.

Ensuite, vient le passage au secondaire ou le transfert carcéral. Le régime du primaire continue de prévaloir sauf qu'ici, vous êtes tenu en cage au moment même où vous avez le plus besoin de liberté. On vous écoeure d'autorité, de conformisme et de contraintes jusqu'à plus capable. L'école devient un supplice quand elle devrait être un délice. Lorsqu'arrivent enfin les 4e et 5e secondaires, on s'aperçoit que vous n'avez encore rien appris. Le «tettage» fait alors place à l'emballlement. On vous gave de tout ce qu'il vous reste à apprendre afin que le ministère constate que vous ne savez rien. Encore là, pas moyen d'apprendre à aimer apprendre. Personne pour vous communiquer sa passion. Normal, quand vous avez un prof d'histoire formé dans un département d'éducation physique...

Je suis sorti tellement écoeuré du secondaire que j'en ai fait des ulcères à mon bal...

Le cégep, la liberté! Vous choisissez votre orientation, vos cours et pratiquez votre horaire. N'est-ce pas merveilleux? Enfin, vous apprenez sans contrainte. Enfin des cours de philo, des cours d'histoire plus étoffés et la liberté dans l'organisation de votre temps. Du temps, vous en avez maintenant pour découvrir les grands quotidiens et les nombreuses langues de ce monde, pour vous taper quelques bons bouquins, pour aller au cinoche, au musée, au théâtre, etc.; tous ces lieux interdits aux moins de

18 ans. Finis les papiers à faire signer pour le lendemain afin de s'assurer que les enfants ne font rien d'autre que perdre leur temps avec l'école.

Mais voilà, une vie, ça ne commence pas à 18 ans. Si le goût de la culture n'est pas donné aux jeunes dès le primaire, plusieurs ne le développeront jamais. Les autres se diront qu'ils ont perdu de belles années à copier mille fois «Je ne signerai plus mes dessins LP4». Les moins solides ne se rendront pas au cégep et ne goûteront pas la liberté et le savoir qui l'accompagnent. Ils manqueront quelque chose. Sans de bonnes dispositions, plusieurs seront incapables de subir la pression du cégep faite d'y avoir été préparés et décrocheront rapidement. La débânde sera d'autant plus grande une fois à l'université.

De haut lieu de savoir qu'elle était, l'université est devenue une usine à produire des diplômés, doublée d'une bureaucratie crasse. Ici, la règle «cent fois sur le métier remettez votre ouvrage» devient «bourrez sans expliquer, un métier vous exercerez». À l'université, on assiste au retour du conformisme et à l'apogée de l'impersonnalité. Les étudiants n'ont plus de noms, ils sont des numéros. L'implication étudiante est découragée par manque d'accompagnement et rares sont les professeurs qui valorisent l'étudiant en tant que cerveau ouvert au savoir. Parlons plutôt de cruches à remplir et d'argent à recueillir...

Je quitte le réseau scolaire avec un seul regret, celui de ne pas avoir obtenu satisfaction. Je suis déçu et j'éprouve une frousse immense lorsque je constate l'ampleur de mon ignorance. Je suis cependant certain d'une chose, je n'en suis pas responsable. Les coupables sont ceux qui nivellent par le bas, ceux qui conçoivent des programmes d'enseignement de plus en plus faibles en contenu et ceux qui bureaucratisent à outrance. Ce sont ceux enfin qui considèrent l'enfant comme un être foncièrement incapable dont il faut se débarrasser sept heures par jour à n'importe quel prix, même celui de l'ignorance...

À P R O P O S

...d'économie d'énergie

L'expression «fossé de la conservation» renvoie à la différence qui existe de façon persistante entre le niveau réel des améliorations sur le plan de l'efficacité énergétique dans l'économie et le niveau qui semble rentable. Dans le cadre d'un récent examen du potentiel des améliorations de l'efficacité énergétique dans l'économie canadienne, un comité multisectoriel nommé par la Société royale a passé en revue les travaux effectués sur ce sujet au Canada. Les études concluaient que des économies d'énergie de 20% à 40%, par rapport aux opérations normales, pourraient être réalisées au Canada grâce à des mesures rentables, par rapport aux prix actuels du combustible et de l'électricité. En contraste,

les récentes analyses de Ressources naturelles Canada prévoient que le ratio de la demande totale en énergie secondaire et du produit intérieur brut diminuera de 1% seulement par année. Les améliorations les plus importantes sont prévues pour le secteur résidentiel à plus de 1,5% par année et le rendement le plus faible est prévu pour le secteur industriel à moins de 0,5% par année, résultat du maintien des faibles prix des produits énergétiques et des taux de roulement relativement faibles du capital-actif.

Document de travail de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, Montréal, octobre 1996.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, GUY TAILLEFER, NORMAND THÉRIAL

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSAFON

Directeur artistique ROLAND-YVES CARIGNAN

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

IDÉES

Clairs-obscur du boom chinois

1 - Dans la Chine d'aujourd'hui, il y a deux sociétés évoluant à des vitesses très différentes

EDMOND ORBAN

L'auteur est professeur invité aux Universités de Beijing, Xi'An et Shanghai et professeur honoraire à l'Université de Montréal

La Chine actuelle constitue probablement un des laboratoires d'expérience les plus extraordinaires que l'humanité ait connus. Lorsque l'on parcourt ses villes, ses musées et certains vestiges mis au jour récemment, on réalise concrètement à quel point sa civilisation est ancienne et raffinée. On lui doit d'ailleurs les grandes découvertes en partie à la base de la technologie moderne (papier, imprimerie, poudre à canon, fonte, boussole, etc.).

Paradoxalement, la Chine présente plusieurs traits propres à un pays en voie de développement mais avec des pôles de développement ultramodernes. Plusieurs de ceux-ci ont été souvent créés artificiellement et comme plaqués sur une toile de fond archaïque. En gros, il y a deux sociétés évoluant à des vitesses très différentes. L'une, fort minoritaire mais dominante, se modernise (certains diront s'américanise) à un rythme accéléré tandis que la grande majorité des 1200 millions de Chinois travaillent sur de minuscules lopins de terre ou vivent tant bien que mal dans les villes et les grandes agglomérations urbaines. Il n'y a que fort peu d'intermédiaires dans cette évolution asynchrone des principales strates de la société. Cette juxtaposition de deux modes de vie radicalement différents se retrouve surtout dans les méga métropoles telles que Beijing et Shanghai, par exemple, avec leur population dépassant les 13 millions d'habitants.

À côté des luxueux hôtels et de tout nouveaux gratte-ciel, des millions de personnes vivent dans des logements



Dans les grandes villes, les commerçants vendent une grande variété de légumes et de fruits frais.

exigus avec ou sans eau et ne disposent que d'un minimum vital, du moins selon nos critères nord-américains. Et pourtant, en général, ces personnes mangent une nourriture saine, abondante et variée, et leur diète n'a certes rien à envier à celle de certains hyperconsommateurs de l'Ouest.

Sur les trottoirs des ruelles étroites des quartiers «populaires», on rencontre de nombreux petits commerçants vendant une grande variété de fruits frais (pommes, poires, raisins, melons, etc.), des légumes, des marons chauds, de la viande grillée, etc. On peut s'y approvisionner (ainsi qu'aux marchés) à très bon compte, même pour un petit salaire. On y retrouve également des artisans ingénieux, réparateurs de bicyclettes ou de mobylettes, des cordonniers, des écrivains publics, des artistes, etc. Dans ces quartiers grouillants de vie et colo-

rés, le tissu social semble encore intact à bien des égards. Et, lorsque l'on quitte les sentiers battus du tourisme classique, il y a des découvertes passionnantes à faire. Elles remettent en question bien des préjugés sur ce pays.

En dépit du barrage de la langue, ces découvertes on les fait un peu au hasard des rencontres, dans les ruelles, au marché, dans les parcs publics, dans les minuscules restaurants (souvent excellents mais où les étrangers ne vont que rarement), parfois aussi comme invité dans des chambres (surpeuplées) d'étudiants ou comme invité dans un appartement privé aux dimensions toujours modestes.

Quand on pénètre au cœur de certains quartiers éloignés, dans cette foule bigarrée et bruyante où tous s'entrecroisent dans une sorte de chaos et d'anarchie (en apparence seu-

lement), un sentiment de sécurité succède rapidement à l'appréhension du début, comme si cette foule anonyme et vivante nous considérait avec une vague sympathie piquée d'un brin de curiosité.

Le fait d'avoir ainsi longuement côtoyé plusieurs milliers de Chinois des grandes villes et aussi un peu de l'intérieur constitue en soi un premier sondage rapide et positif sur une population débrouillarde, dynamique, hospitalière et au fond très civilisée, en dépit d'une pauvreté matérielle d'ailleurs relative.

La vraie question

Après cette introduction d'une observation sommaire «sur le tas», passons aux questions plus générales.

Tout d'abord, il semble y avoir ici, et compris parmi les observateurs et experts étrangers consultés, un certain

consensus quant au régime passé de Mao Tse-toung. Ce dernier a profondément transformé et réformé les conditions de vie des paysans et des ouvriers, amélioré grandement le statut de la femme, etc. On reste quelque peu divisé ou perplexé quant aux coûts humains de certaines opérations et quant au choix des moyens utilisés. Mais l'on doit aussi tenir compte des carences immenses des régimes antérieurs, d'un passé marqué par le despotisme des empereurs successifs, la domination étrangère, des structures économique-sociales arriérées et une extrême inégalité entre classes sociales. Un professeur américain d'origine chinoise et même un homme d'affaires chinois retournant à Montréal me disaient aussi que le régime imposé par le grand timonier, en dépit de tout ce qu'ils lui reprochaient, constituait probablement une phase nécessaire dans l'évolution de ce pays.

Quoi qu'il en soit de ce débat, la question qui se pose maintenant est la suivante. Comment la Chine pourrait-elle conserver l'essentiel de ses structures et de son idéologie politiques et en même temps s'ouvrir sur l'économie de marché, avec le flux de biens, de personnes et d'idées que cela va entraîner de façon quasi irréversible?

Fait certain, on rejette catégoriquement ce que plusieurs ici qualifient de «capitalisme mafia à la russe». On semble opter pour un socialisme de plus en plus dilué et pragmatique, en dépit d'un discours officiel encore assez tranché.

On assiste à un boom économique sans précédent. Nous essayerons ici d'en relever quelques éléments complexes et parfois contradictoires. Tout d'abord, le produit national brut a augmenté de 11,6% en moyenne au cours des cinq dernières années pendant que le commerce extérieur progressait annuellement à un rythme moyen de 19,5%, doublant ainsi la participation de la Chine au commerce international. Le pays continue sur cette lancée et on prévoit, par exemple, que les exportations dans le domaine de la machinerie et des appareils électriques dépasseront de loin celles plus traditionnelles telles que le textile.

Un marché en pleine expansion

Pour beaucoup de provinces côtières, les principaux partenaires sont le Japon et Hong-Kong qui investissent massivement sur le continent. Hong-Kong est devenue la porte d'entrée des capitaux étrangers et un port de transit vers le continent. Au Canada et ailleurs, on a assisté à un véritable exode de personnes et de capitaux chinois (notamment vers Vancouver et Toronto). Mais un mouvement, en sens inverse, bien qu'encore très faible, semble s'esquisser. Ici on parle même d'un retour de 200 familles.

Un Américain ayant longtemps vécu en Chine et professeur dans une grande université aux États-Unis me confiait que si le rattachement de Hong-Kong s'effectuait dans un cadre de large autonomie, l'effet d'entraînement vers la «réintégration» de Taïwan pourrait jouer. En attendant, les touristes et les investisseurs sont visiblement présents sur le continent, de même que les Coréens du Sud avec lesquels la Chine entretient de bien meilleures relations qu'avec la Corée du Nord.

Les États-Unis et plusieurs pays de l'Union européenne, dont surtout l'Allemagne, se disputent également les parts d'un marché en pleine expansion. Le Canada et le Québec, en partie, sont présents dans plusieurs secteurs, tels que les communications, le transport, la construction, les projets de centrale atomique (Candu) etc. La formule généralement utilisée est celle des «joint ventures». Sauf dans les entreprises jugées prioritaires pour le pays, les étrangers peuvent détenir une majorité de parts. L'investissement direct est même encouragé dans des domaines en grande demande tels que la production d'engrais, de matières synthétiques et autres produits chimiques. Outre l'acquisition de biens et services, l'objectif est d'importer et d'adapter de nouvelles technologies pour créer de nouvelles entreprises plus concurrentielles et plus autonomes.

Demain: Les réalisations récentes

Réplique à Jean Larose

Fermions les facultés de lettres!

Est-il donc si nécessaire qu'il y ait une telle nuée de professeurs de lettres au Québec alors qu'on coupe partout en éducation?

MAURICE TARDIF

Professeur de sciences de l'éducation à l'Université Laval

Depuis 25 ans, les sciences de l'éducation sont l'une des principales vaches à lait des universités et, plus particulièrement, de certains départements, qui ont toujours trouvé dans la formation des maîtres un levier financier pour continuer à maintenir des centaines de postes superflus de professeurs en lettres ou d'ailleurs.

Il est temps que la vérité éclate! Au Québec, l'enseignement primaire et secondaire est un métier dont les rangs sont à peu près fermés depuis le début des années 70. Cela signifie qu'on n'y engage plus de nouveaux maîtres réguliers (mais les précaires y abondent!) depuis un quart de siècle! Pourtant, durant tout ce temps, les universités ont continué à maintenir largement ouvertes les portes des facultés des sciences de l'éducation, les forçant à accueillir des dizaines de milliers d'étudiants, pour les former à des emplois qui n'existaient tout simplement pas.

Mais pourquoi sacrifier ainsi tant de jeunes et beaux talents pédagogiques? Tout simplement parce que les universités sont payées par le gouvernement selon le nombre d'étudiants. Plus il y a d'étudiants, plus les universités reçoivent d'argent! À qui a profité tout cet argent? Aux facultés des sciences de l'éducation? Pas du tout! Ces facultés sont historiquement les plus jeunes et les plus faibles de l'université, et elles se sont toujours fait plumer par les facultés les plus fortes ou les plus anciennes, comme psychologie ou littérature. Les départements et les facultés disciplinaires ont toujours considéré la formation des maîtres comme un gâteau à se diviser entre eux. Avec leurs grands discours humanistes, au nom de la Culture et de la Littérature, les facultés

et les départements disciplinaires ont d'abord défendu leurs intérêts basement financiers: obtenir le maximum de crédits, d'argent, de postes pour leurs professeurs, de débouchés pour leurs étudiants...

Aussi n'est-il pas étonnant que la formation des maîtres au secondaire ait souvent, depuis 25 ans, enfanté des monstres, des diplômés à la formation hybride, sans consistance ni unité, répondant strictement aux intérêts corporatistes des facultés disciplinaires. De plus, les sciences de l'éducation ont été largement colonisées par des professeurs issus de ces mêmes facultés disciplinaires. Leurs docteurs en lettres, en sémiotique, en constructivisme ou en philosophie n'ont jamais mis les pieds dans une école. Ils ne connaissent même pas les programmes enseignés, ni les conditions de vie des enseignants, encore moins celles des jeunes. Comme le disait dans une allocution récente le recteur de l'université Laval, Michel Gervais, trop de professeurs en éducation s'occupent de tout, sauf de la formation des maîtres. Pourtant ils méprisent haut et fort la pédagogie, mais endorment depuis 25 ans leurs propres étudiants avec les mêmes rengaines intellectuelles qu'ils ont apprises par cœur chez les Jésuites.

Bref, derrière les discours des Jean Larose, ce qui se cache aujourd'hui, c'est la peur de perdre le contrôle sur des emplois. En effet, depuis quelques années, l'enseignement redevient un métier plus prometteur pour les jeunes universitaires en sciences de l'éducation. Le gouvernement et les universités ont enfin décidé de prendre au sérieux la formation des maîtres, en acceptant de continger l'accès aux programmes

universitaires et d'investir réellement dans la formation professionnelle avec des stages de longue durée. Pour la première fois depuis la Révolution tranquille, les sciences de l'éducation se voient confier un mandat clair et surtout honnête, sans devoir servir en même temps de bouche-trou pour les facultés disciplinaires. Voilà ce qui suscite la hargne de certains de nos confrères!

Les compressions budgétaires

Malheureusement, la récente réforme de la formation des maîtres est maintenant dangereusement menacée par des nouvelles compressions budgétaires. Par exemple, dès l'an prochain, faute d'argent, tous les étudiants en formation des maîtres du Québec risquent de perdre le soutien d'enseignants de métier qui les aident à s'intégrer à leur future profession. Le gouvernement parle de la nécessité de brancher les écoles sur Internet, mais il donne un million de dollars pour former les enseignants aux technologies de l'information, tandis qu'il consacre 30 millions à l'achat d'ordinateurs. Encore une fois, on confond la quincaillerie et la pédagogie, et les besoins des maîtres passent bien après les puissants lobbies des grandes compagnies d'informatique et de communication qui cherchent à vendre leurs produits.

Devant l'imminence de nouvelles compressions en éducation, le temps est venu de faire des choix et de couper au bon endroit. Au Québec, les besoins en formation des maîtres et des jeunes sont criants, alarmants. Pour la première fois, on commence à les prendre au sérieux. Pour la pre-

mière fois, on cesse de mépriser la pédagogie et de la confondre avec le discours de certains arabes rutilants de la culture littéraire québécoise.

Mais où faut-il couper? Dans le gras! Les contribuables québécois savent-ils qu'il existe au Québec des dizaines de facultés et de départements de littérature dans les collèges et les universités produisant à longueur d'année des milliers et des milliers de diplômés en lettres, dont l'unique pertinence sociale est de maintenir en place le mandarinat des professeurs de lettres?

Les contribuables savent-ils que des milliers de professeurs de lettres, hermétiques, structuralistes, sémioticiens, romanciers formalistes, linguistiques génératifs, grammairiens stériles, pamphlétaires haineux et sans idées, poètes salariés et autres astrologues de la Lettre, coûtent une véritable fortune au trésor public, alors que les écoles des petits villages doivent fermer, tandis que des écoliers du Centre-Sud de Montréal et de la basse-ville de Québec ne mangent jamais à leur faim?

Je pose la question: est-il donc si nécessaire qu'il y ait une telle nuée de professeurs de lettres au Québec, alors qu'on coupe partout en éducation? Les facultés des lettres sont des monstres boursoufflés et infiniment coûteux; près de la moitié de la vie universitaire y roule et y meurt en vain. La vérité est simple: il suffirait de mettre à la porte des universités une douzaine de professeurs de littérature comme Jean Larose pour assurer la survie de la formation des maîtres dans la grande région de Montréal. Qu'est-ce que le gouvernement attend pour couper dans tout ce gras lettré?

Mes confrères de littérature trouveront mes propos odieux? Je l'espère! Qu'ils commencent par nous laisser travailler en paix et par se désolidariser de leur fou furieux, et la discussion prendra immédiatement un tour sensé.

Réplique à Benoît Aubin

Encore un fédéraliste qui se cache!

DIANE FRANCIS

Rédactrice en chef du Financial Post et auteure du livre Fighting for Canada

Le texte de Benoît Aubin, journaliste québécois respecté, contestant les lignes que je consacre à sa position fédéraliste dans mon livre *Fighting for Canada*, est décevant autant que troublant. M. Aubin reconnaît que je l'ai interviewé mais dit aujourd'hui que ce fut à titre officieux, «off the record», dans le seul but de me renseigner. Il reconnaît que j'ai pris des notes, mais il ajoute à présent que si j'avais utilisé un magnétophone, j'aurais pu refléter son point de vue avec plus de précision et avec toutes les nuances appropriées. Lui-même, pourtant — et sans avoir pris de notes ou utilisé un magnétophone —, prétend reproduire exactement, en long et en large, les propos qu'il a tenus voici quelques mois.

Même s'il souhaiterait avoir dit autre chose ou que j'aie écrit autre chose, les «éclaircissements» qu'il apporte dans son texte ne règlent pas le problème. Ils aggravent en révélant son désir d'user d'équivoques, en se réfugiant derrière des embrouillaminis qu'il appelle «neutralité». Or, notre pays est en crise et nous avons besoin avant toute chose de questions et de réponses claires, et non de faux-fuyants.

Ce qui est tragique dans tout ça, c'est que l'un des journalistes les plus en vue au Québec pense qu'il devrait prendre ses distances par rapport à moi et aux positions qu'il a exprimées lors de notre rencontre. Pourquoi? Probablement pour protéger son emploi, sa famille, ses relations avec ses amis et sa vie sociale. C'est une des particularités de la tyrannie que de punir ceux et celles qui s'expriment franchement ou qui prennent des positions divergentes. C'est là le carcan que portent nombre de Canadiens français fédéralistes.

Benoît Aubin est montré dans mon livre comme un fédéraliste présentant une analyse perspicace de la situation. Aujourd'hui, il recule, sans doute par peur de passer pour un radical dérangé ou pour un traître exalté aux yeux de «la nation québécoise». Il craint d'être mis dans le même sac que d'autres «radicaux», tels Guy Bertrand et les membres du Parti Égalité, qui croient à la protection de la Constitution canadienne, osent réclamer les mêmes libertés pour la langue anglaise que celles accordées à la langue française et, qui plus est, ont l'audace de vouloir que le Québec continue de faire partie du Canada. Il y a vraiment de quoi pleurer quand on se rend compte que les idéaux démocratiques sont assimilés à des positions radicales au Québec aujourd'hui.

Je sympathise avec les contrariétés de Benoît Aubin et je suis désolée si je lui ai causé quelques inconforts en donnant l'impression qu'il frayait avec «l'ennemi». Mais — et c'est regrettable pour M. Aubin et ses amis fédéralistes francophones — les idéaux démocratiques sont en péril si ceux qui devraient les protéger persistent à se cacher derrière des positions de neutralité et des équivoques subtilement nuancées.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Louis Lapiere (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Jean Dion, Louis Gilles Francœur, Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Brian Myles, Isabelle Paré, Clément Trudel, Serge Truffaut, Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques), Martin Ducloux et Christine Dumazet (recteurs), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographies); à l'information culturelle: Michel Bélar (responsable), Stéphane Baillargeon, Pierre Cayouette, Paule des Rivières, Louise Leduc, Jean-Pierre Le Gault, Benoît Mungier, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Robert Duhais, Claude Lévesque, Jean Pichette, Claude Turcotte; à l'information internationale: Sylviane Tranière (adjointe au directeur de l'information), François Brousseau (éditorialiste), Jocelyn Coulois; à l'information politique: Pierre O'Neill, Manon Cornélière (correspondante parlementaire à Ottawa), Mario Cloutier et Gilles Lesage (correspondants parlementaires à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec); à l'information sportive: Yves d'Avignon, Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Isabelle Hachez, Marie-Claude Pettit (commis). La documentation: Gilles Paré (directeur), Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laporte, Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gylaine Côté, Marlene Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Gylaine Ouellet, Micheline Bouchard (publicitaires); Sylvie Laporte, Nathalie Lemieux, Pierrette Rousseau, Christiane Turgeon; Francine Ouellet (secrétaire). LA PRODUCTION Jocelyn Arsenault (directeur des approvisionnements, distribution et production), Marie-France Turgeon (responsable de la production), Claudine Bédard, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Sylvain Lesage, Christian Vion, Olivier Zaida. SERVICE À LA CLIENTÈLE: Johanne Brien (responsable), Evelyne Labonté (responsable à la promotion des abonnements), Manon Blanchette-Turcotte, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne. L'ADMINISTRATION Yves Bouthiette (contrôleur), Dany Dépatie (adjointe à l'administration et responsable des ressources humaines), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne-Arc Houde (secrétaire à la direction); Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. LE CONSEIL DU DEVOIR INC. Yves L. Duhaime (président), LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

INDISCRÉTION Un vieux problème

SUITE DE LA PAGE 1

étant riche à craquer, a été consulté 271 fois par 26 personnes différentes. Le problème de la surveillance de l'accès aux informations est un vieux problème plusieurs fois évoqué par le Vérificateur dans ses rapports précédents. Ce qui est plus grave, aujourd'hui, c'est la constatation faite par M. Breton selon laquelle toute la mécanique des échanges de renseignements personnels entre organismes et ministères semble détraquée. «Les énergies consommées pour démanteler les échecaux d'une réglementation complexe et morcelée ainsi que les ratés survenus dans la surveillance de l'accès aux renseignements personnels sont les symptômes révélateurs d'une certaine usure de l'encadrement mis en place en 1982», écrit-il. Les dispositions de la loi sont «mal adaptées à la réalité» et la Commission d'accès à l'information en ferait, selon le Vérificateur, «une interprétation trop restrictive». La CAI serait trop peu sensible aux «avantages économiques qui découlent des projets». En se bornant à «la lettre de la loi», la CAI freine certes les ardeurs de ministères qui désirent utiliser l'échange de renseignements à des fins de contrôle. Mais cette attitude a l'effet pervers d'inciter les ministères à obtenir ce qu'ils veulent en faisant modifier leur propre loi.

C'est exactement ce qu'on fait tout récemment le ministère du Revenu et le ministère de la Sécurité du revenu dont la loi a été modifiée pour, à toutes fins utiles, contourner les exigences de la loi sur la protection des renseignements personnels. L'accroissement de la marge de manœuvre des organismes en matière d'échange de renseignements sans le consentement des personnes concernées met en péril les principes de base de la protection de la vie privée, écrit le Vérificateur. Par exemple, on constate des «brèches dans le secret fiscal» depuis que les fichiers du ministère du Revenu peuvent être accessibles non plus à trois mais à 15 organismes différents au sein de l'Etat québécois. «Les échanges entre organismes, écrit-il, risquent à court terme d'entraîner la création de mégafichiers de clientèle assimilables à des fichiers d'identification de population. Fait-on indirectement ce qui est interdit directement?». Le Vérificateur reproche à la Commission d'accès de faire trop peu de vérification et de contrôle. Pour l'instant, la CAI se borne surtout à «éteindre des feux». La CAI n'a même pas formulé d'exigences particulières en ce qui a trait à la reddition de comptes des organismes. Elle ne possède pas le portrait complet des échanges de renseignements, ne sait rien du nombre de

communications qui ont lieu ni de leur nature exacte. Elle ne dispose pas non plus d'information sur la qualité des données échangées, ni sur les coûts de ces échanges, ni même sur les besoins des ministères. Elle peut difficilement conseiller les organismes. La CAI n'est pas seule à blâmer, bien entendu. La loi même est désuète. M. Breton propose un grand ménage. Il suggère de revoir la mécanique des échanges de renseignements entre ministères et organismes et de consulter la population avant d'adopter les correctifs. Le Vérificateur est réaliste. Il croit que les échanges sont voués à se multiplier grâce à la technologie. Il en fait la promotion. Mais il n'y voit pas de panacée. Ces échanges doivent être faits dans un environnement contrôlé, ce qui n'est visible-ment plus le cas. Les principes de protection de la vie privée doivent être respectés. Dans le contexte actuel, il y a lieu, selon M. Breton, de «redessiner les frontières de l'intérieur desquelles les renseignements personnels peuvent circuler». M. Breton incite le gouvernement à «étudier la pertinence de se servir le plus possible des informations contenues dans les fichiers des différents ministères et organismes dans le but de faciliter l'application des lois et des programmes ainsi que pour améliorer les services tout en protégeant la vie privée des citoyens».

Déjà, le ministre des Relations avec les citoyens, André Boisclair, se déclare «en accord» avec cette recommandation et «entend y donner suite». Le ministre indique également, dans sa réponse au rapport du Vérificateur, son intention «de revoir et d'alléger» les processus d'autorisation des échanges de renseignements personnels entre ministères «pour les rendre plus conformes au développement technologique actuel». Il compte consulter le public à ce sujet lors de la révision quinquennale de la Loi sur l'accès à l'information, fin 1997. Cependant, M. Boisclair indique qu'il veut dorénavant que tous les projets d'échange massif de renseignements personnels fassent l'objet d'une évaluation préalable des impacts sociaux et économiques. Le Vérificateur général suggère de s'inspirer d'exigences formulées en Nouvelle-Zélande et en Australie à l'endroit de projets d'échange massif de renseignements. Par exemple, il suggère d'obliger les promoteurs à présenter une analyse coûts-bénéfices et une analyse comparative des avantages du couplage de fichiers par rapport à d'autres méthodes; qu'un organisme puisse vérifier les résultats des couplages; que les organismes concernés et l'organisme de surveillance fassent rapport au Parlement.



LE MONDE

Une Québécoise tuée dans l'attentat de Paris Son mari a été sérieusement brûlé par la déflagration

CHRISTIAN RIOUX CORRESPONDANT DU DEVOIR A PARIS

Une Québécoise de 36 ans, Hélène Viel, a été tuée dans l'attentat qui a fait deux morts dans le métro parisien, mardi à la station Port-Royal. La jeune femme a été tuée sur le coup par l'explosion d'une bonbonne de gaz remplie de poudre et de clous, dissimulée sous son siège. Son mari, Franklin Stonebanks, 30 ans, a pour sa part été sérieusement brûlé par la déflagration, mais il n'est pas en danger de mort. Hélène Viel et Franklin Stonebanks s'étaient mariés la semaine dernière. Le couple était arrivé à Paris dimanche dernier, pour une semaine, dans le but de trouver un appartement. M. Stonebanks est originaire de Colombie-Britannique et travaillait à Montréal pour une filiale pharmaceutique du géant français Rhône-Poulenc. Il venait d'être nommé au siège social de Paris de la multinationale et devait entrer en fonction au début du mois prochain. Le couple prenait place dans le quatrième wagon de la rame du RER (Réseau express régional) où la bombe avait été placée. Tous deux devaient être tout près de l'engin. La jeune femme a été tuée sur le coup, comme l'autre victime, un Français de 41 ans. Franklin Stonebanks, qui a aussi la nationalité britannique, a été brûlé sur 20 % du corps, selon une source hospitalière. Il souffre de brûlures au visage, aux bras et aux jambes, a indiqué son père, Roger Stonebanks, journaliste au Victoria Times. Il a dû subir des greffes de peau à l'hôpital Rothschild de Paris, un établissement réputé, spécialisé dans le traitement des grands brûlés. Les premiers ministres canadiens et québécois n'ont par ailleurs pas tardé à adresser le jour même de l'attentat un message de sympathie au président Jacques Chirac, dans lequel ils expriment leurs condoléances aux familles des victimes. Jean Chretien dit avoir appris la nouvelle «avec effroi et consternation». Il assure le président français de son appui total «dans la lutte contre le terrorisme que le gouvernement français a engagée depuis plusieurs années maintenant». «Les mots peuvent difficilement traduire notre tristesse et notre émotion», écrit de son côté Lucien Bouchard. Avec PC

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333.

S.V.P. Assurez-vous que ce papier journal soit recyclé. LE DEVOIR

Comment nous joindre? La rédaction: Au téléphone (514) 985-3333, Par télécopieur (514) 985-3360, Sur Internet devoir@cam.org, Agenda culturel (514)985-3551. La publicité: Au téléphone (514) 985-3399, Par télécopieur (514) 985-3390, Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais). Les avis publics et petites annonces: Au téléphone (514) 985-3344, Par télécopieur (514) 985-3340. Les abonnements: Au téléphone (514) 985-3355, du lundi au vendredi de 8h à 16h30, Par télécopieur (514) 985-3390, Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais), Version internet (514) 278-6060, 1-800-563-5665.

SUITE DE LA PAGE 1

Et pourquoi eux? Parce qu'ils «forment le groupe d'acheteurs les plus sensibles aux fluctuations des taux d'intérêt», a souligné M. Pelletier. Par gamme de prix, il est d'ailleurs intéressant de noter que 36 % des ventes de novembre se situaient entre 70 000 \$ et 100 000 \$, 32 % entre 100 000 \$ et 150 000 \$ et seulement 11 % entre 150 000 \$ et 250 000 \$. Sans qu'il soit possible d'avancer de chiffres précis, l'économiste de la SCHL a constaté que de plus en plus de deuxièmes acheteurs, soit des personnes déjà propriétaires d'un bien immobilier, décident de vendre le bien en question pour faire ensuite l'acquisition d'un bien moins onéreux. Ce faisant, ou bien on diminue la pression financière, ou bien on fait l'acquisition de véhicules financiers en vue de la retraite avec le bénéfice obtenu à la faveur de la vente du bien immobilier. Cet aspect très singulier de la présente activité immobilière est la traduction de la disparition de la plus-value. Cette mise entre parenthèses de l'accroissement de la valeur «a eu un effet dévastateur sur la demande des deuxièmes acheteurs parce que l'achat d'une maison n'est plus considéré

comme un investissement permettant de s'enrichir», a souligné M. Pelletier. Qualifiée de «véritable tragédie» par cet économiste, la disparition de la plus-value est la conséquence de deux phénomènes: l'élimination de l'inflation, et donc de l'effet de levier qu'aime tant l'immobilier, et des déséquilibres très importants qui subsistent entre l'offre et la demande. Le ratio du nombre de vendeurs pour chaque acheteur demeure élevé, à plus de 18 pour 1. Dans un marché équilibré, le ratio est de 10 pour 1. C'est au sein du marché regroupant les maisons dispendieuses que le déséquilibre est le plus prononcé avec un ratio de 50 unités par acheteur potentiel. Viennent ensuite les marchés du condominium et des plex, où les surplus restent énormes: 30 pour 1 dans les deux cas. Dans le marché des maisons les moins chères, le ratio est de 11 unités par acheteur. A cet égard, soit le déséquilibre du marché, le nombre d'unités inscrites ou mises en vente est éloquent: au 30 novembre, la grande région de Montréal comptait pas moins de 43 478 unités à vendre, soit davantage d'unités mises en marché lors du mois correspondant en 1995. Cela explique bien évidemment l'immobilisme des valeurs marchandes.

Après consolidation des chiffres propres à novembre, et donc des hausses observées, on a réalisé que la valeur marchande moyenne de l'unifamiliale située dans la grande région de Montréal était identique à celle de l'an dernier. Combien? 104 000 \$. Ainsi donc, malgré les augmentations de cette année, la valeur marchande de l'unifamiliale reste en dessous de celle enregistrée au début de la décennie. Ce déséquilibre marqué entre l'offre et la demande a une toile de fond faite de taux de chômage élevé, baisse dans la formation des ménages, diminution de l'immigration internationale, migration interprovinciale négative et indice de confiance des consommateurs passablement bas. Allons-y avec l'emploi. Ainsi que l'a rappelé l'économiste de la SCHL, l'emploi à temps plein est en pleine chute à Montréal depuis le début de l'année: 25 000 emplois à temps plein ont été perdus, alors qu'on en créait 47 000 à temps partiel. «Par surcroît, les gouvernements doivent assainir leur situation financière, ce qui constitue une autre source importante de pertes d'emplois et dont nous commençons à peine à sentir les effets, comme on a pu le constater avec le virage ambulatoire.» Pour l'an prochain, les économistes de la SCHL s'atten-

dent à une création nette de 15 000 emplois à Montréal. De fait, l'indice de confiance des consommateurs québécois demeure très faible comparativement au niveau de la fin des années 80 et même par rapport aux petits sommets des années 1991, 1992 et 1994. Jacques Pelletier estime qu'il restera bas en 1997 à cause du taux de chômage et des restrictions budgétaires arrêtées par Québec. Du côté de la formation des ménages dans la région montréalaise, la combinaison «taux de chômage élevé» et «baisse de l'immigration» fait que le potentiel démographique pour les présentes années varie entre 10 000 et 12 000, soit deux fois moins que dans les années 70 et 80. En ce qui concerne maintenant les flux migratoires, un revirement important indique qu'après des gains de 15 000 personnes en 1992 et 1993, le solde est redevenu déficitaire en 1994 et un petit peu plus élevé en 1995 par rapport à 1994. Ce revirement est la conséquence directe de la baisse considérable de l'immigration internationale depuis 1994, soit depuis que le gouvernement du Québec a réduit à 27 000 le nombre d'immigrants par année.

BELGRADE Discretion policière

SUITE DE LA PAGE 1

Toutefois, 50 personnes accusées d'actes de violence lors des manifestations ont été condamnées jusqu'à présent, selon un avocat de l'opposition, Dejan Ratunovic. L'opposition a rassemblé 200 000 personnes, selon une estimation de l'AFP, quelques heures après que la justice, contrôlée par le pouvoir, eut confirmé l'annulation du scrutin municipal. Après cette annulation, l'opposition a déclenché son mouvement de contestation qui soumet depuis plus de deux semaines le président Milosevic à une pression sans précédent depuis 1992 et qu'elle entend poursuivre jusqu'à ce que sa victoire soit officiellement reconnue. Les manifestants ont défilé hier dans une ambiance joyeuse, au son de marches patriotiques et militaires. Tour à tour, ils ont sifflé, joué du tambour et soufflé dans des trompettes. «Nous défilons tranquillement, calmement, dans notre ville. Si nous découvrons des provocateurs, nous les expulserons immédiatement», a dit Vuk Draskovic. S'adressant aux manifestants, un ex-of-

ficier de l'armée yougoslave, l'ex-capitaine Milutin Stepanovic, a estimé que la Yougoslavie était menacée de «roumanisation», dans une allusion à la rébellion en Roumanie qui a provoqué en décembre 1989 la fuite puis l'exécution du dictateur roumain Nicolae Ceausescu et de sa femme Elena. Le président du Monténégro, Momir Bulatovic, a adressé hier une critique voilée au président Milosevic en rappelant que «celui qui obtient le pouvoir doit savoir que celui-ci n'est pas éternel». En province, des manifestations ont rassemblé plusieurs dizaines de milliers de personnes, tandis qu'à Belgrade, 30 000 étudiants ont défilé avant la manifestation générale. Le président serbe, qui, fidèle à son style de gouvernement, ne s'est toujours pas adressé à la nation, semble dominé par une crise qu'il ne parvient pas à résoudre. Les intimidations du pouvoir n'ont pas réduit la mobilisation des Belgradois, pas plus que la fermeture des dernières radios indépendantes — B92 et la station des étu-

dants Radio-Index — qui rendaient compte de la contestation. En réaction à ces interdictions, la radio Voice of America (la voix de l'Amérique) a indiqué qu'elle allait augmenter ses émissions à destination de l'ex-Yougoslavie. Les démonstrations de force des autorités qui avaient déployé d'importants dispositifs de sécurité près des manifestations n'ont pas eu d'effet, et hier, elles y ont même renoncé. Face aux critiques de l'étranger, les autorités serbes ont choisi la fermeté en indiquant aux Occidentaux que ce qui se passait en Serbie ne les regardait pas. Mais les contestataires de Belgrade se sont, en quelque sorte, imposés à Londres lors de la conférence sur la Bosnie, contraignant les participants à mettre en garde les autorités serbes contre toute tentative de répression. «L'état de la démocratie en Serbie est déplorable», a lancé le secrétaire américain adjoint, Strobe Talbott, au ministre serbe des Affaires étrangères, Milan Milutinovic, en marge de la conférence.

ORDINATEURS «Il ne faut braquer personne»

SUITE DE LA PAGE 1

son propre modèle à son propre rythme.» Evidemment, l'expérience-pilote de Saint-Jean-Baptiste risque d'en inspirer plusieurs. Cette école compte environ 350 élèves, dont le tiers proviennent de classes d'accueil. L'école a dégagé une personne-ressource pour préparer l'introduction des ordinateurs. Claudette Scotte, une conseillère pédagogique en mathématiques, s'est recyclée elle-même. «J'ai suivi toutes les formations de la CECM dans le domaine, explique-t-elle, je me suis inscrite à des cours, j'ai pris sur mon temps à moi, le soir, le week-end.» Aujourd'hui, elle consacre cinq jours par semaine à ce travail. Paradoxe: si l'école a pu trouver des sommes pour dégager cette enseignante de sa tâche, c'est parce qu'elle disposait de budgets supplémentaires à cause de sa «défavorisation». «Si je devais compter uniquement sur la subvention de base du ministère, reconnaît le directeur de l'école, Jean-Paul Ross, je n'y arriverais pas.» «Au début, continue-t-il, certains professeurs avaient des craintes, avaient peur d'être jugés, se disaient "je ne suis pas capable". Mais il faut respecter les rythmes d'apprentissage de chacun. Il ne faut braquer personne.»

En cours de route, on s'est rendu compte qu'il était très important que chaque professeur possède un ordinateur portable, une idée qui a été acceptée par IBM. «Plus l'enseignant aura la possibilité de pratiquer chez lui, plus il sera intéressé», affirme Jean-Paul Ross. Actuellement, les enseignants viennent parfaire leur formation le mardi après-midi avec Claudette, qui travaille aussi à former des enfants... experts. «Quand les ordinateurs iront dans les classes cet hiver, explique-t-elle, on veut que dans chaque classe il y ait des enfants experts pour débarrasser. On vise un expert par cinq élèves.» Ces enfants ont été choisis parce qu'ils étaient disponibles, ponctuels dans leurs travaux, autonomes... et patients! A raison de quelques heures par semaine, l'apprentissage est déjà commencé pour tout le monde. Les enfants de 3^e année travaillent avec le logiciel Paint, ceux de 4^e et 5^e font du traitement de texte avec Word. «L'objectif consiste à développer cette année des stratégies d'apprentissage, leur apprendre à être autonomes et à s'interroger sur ce qu'ils font, explique Claudette Scotte. La démarche de résolution de problèmes est très importante: il faut se poser les bonnes

questions pour arriver aux bonnes solutions, et ce, en prévision de l'année prochaine, alors que les élèves devront faire des recherches sur Internet.» «Pour le moment, continue-t-elle, les enfants ont tendance à séparer leur travail à l'ordinateur des autres matières. Nous essayons de faire le lien: ils sont tout étonnés de se rendre compte qu'ils font encore et toujours du français lorsqu'ils sont en traitement de texte!» Jean-Paul Ross ajoute qu'on cherche une «formule inédite». «Nous ne voulons pas que l'ordinateur soit une matière en soi qui se nommerait la micro-informatique, dit-il. Nous voulons plutôt que ce soit un outil aussi naturel que la gomme à effacer. Je veux qu'il soit utilisé au besoin, intégré totalement à toutes les autres matières. Nos classes seront divisées en équipes, nous travaillerons par projets, et l'idéal serait que l'ordinateur soit au centre de l'équipe. Je rêve qu'on puisse l'installer sur des rails et qu'il descende du plafond quand on en aura besoin!» Et Jean-Paul Ross rêve aussi du jour où, «au lieu de regarder les émissions violentes à la télé, l'enfant communiquera en réseau le soir et la fin de semaine avec l'école pour continuer son travail et partager avec les autres...»

Le Devoir est publié le lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québec LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québec Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. Licence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messagerie Dynamique, division du Groupe Québec Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoyé de publication — Enregistrement no 9658. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.